



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITE DU PROGRAMME

Cent vingt-huitième session

Rome, 18-22 mai 2020

Évaluation de la fonction statistique à la FAO

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Masahiro Igarashi
Directeur
Bureau de l'évaluation
Tél.: +39 06 570 53903

Le présent document peut être imprimé à la demande, conformément à une initiative de la FAO qui vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Il peut être consulté, ainsi que d'autres documents, à l'adresse www.fao.org.

RÉSUMÉ

- L'évaluation de la fonction statistique à la FAO pendant la période 2012-2018 a été demandée au Bureau de l'évaluation par le Comité du programme à sa cent dix-neuvième session, en 2018, dans l'objectif de fournir aux États Membres une appréciation de la contribution apportée par l'Organisation pendant la période visée en matière de statistiques relatives au développement agricole et rural et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- Cette évaluation porte sur les éléments suivants: i) l'efficacité de la structure de gouvernance de la FAO pour ce qui est de coordonner et de favoriser la production et l'utilisation de statistiques dans le cadre de l'action menée par l'Organisation aux niveaux mondial, régional et national, et de promouvoir l'utilisation de statistiques au sein des forums internationaux; ii) le soutien en matière de renforcement des capacités apporté par la FAO aux États Membres, dans la perspective de renforcer les capacités statistiques de ceux-ci et de les aider à produire des données et des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (ODD), dans le cadre du rôle d'organisme responsable joué à cet égard par l'Organisation; et iii) la mesure dans laquelle les considérations de parité hommes-femmes et les ODD sont pris en compte par la FAO dans l'exercice de sa fonction statistique.
- L'évaluation répond à trois questions générales:
 - Dans quelle mesure la gouvernance statistique de la FAO est-elle adaptée et efficace pour répondre aux besoins de l'Organisation et contribuer à la gouvernance internationale des statistiques sur l'alimentation et l'agriculture?
 - Dans quelle mesure la FAO s'est-elle montrée pertinente et efficace pour fournir des statistiques de qualité aux parties prenantes internes et externes?
 - Dans quelle mesure la FAO fournit-elle un service de renforcement des capacités statistiques utile et efficace à ses États Membres?
- L'évaluation a été conduite par le Bureau de l'évaluation de la FAO, avec l'appui d'une équipe de consultants externes possédant des connaissances thématiques. L'équipe d'évaluation a fait appel à de nombreuses sources de données primaires et secondaires et a adopté une méthode mixte pour l'analyse, la triangulation et la validation des données recueillies. Les principales sources d'information et méthodes de collecte utilisées ont été les suivantes: entretiens semi-structurés, enquêtes, analyse de documents, synthèse d'éléments issus d'évaluations conduites par le Bureau de l'évaluation, examen de documents de projet, données fournies par l'outil *Google Trends*, et réalisation d'une étude de référence.
- L'équipe d'évaluation a entrepris un exercice minutieux de cartographie des parties prenantes afin de repérer les principaux utilisateurs internes, externes et potentiels des données et publications de la FAO, et a procédé à des examens approfondis de documents, à des entretiens avec des informateurs clés, à une enquête auprès des utilisateurs des bases de données de la FAO sur la qualité des statistiques de l'Organisation ainsi qu'à l'examen de 14 bases de données. Ces analyses, couplées aux informations qui ont été collectées dans le cadre de visites sur le terrain dans 10 pays, d'enquêtes de satisfaction des utilisateurs et d'une enquête d'évaluation de la qualité et de la planification, ont permis de recouper les données probantes récoltées. L'équipe s'est rendue dans les bureaux régionaux de la FAO et dans 10 pays afin de réaliser des études de cas.
- L'équipe d'évaluation est parvenue à la conclusion que l'actuelle structure de gouvernance interne de la fonction statistique de l'Organisation n'offrait pas une base assez solide pour une fonction statistique bien coordonnée, cohérente ou satisfaisante. Si la fonction statistique reste pertinente par rapport au Cadre stratégique, l'application insuffisante des mécanismes de gouvernance internes et la multiplicité des unités/divisions menant des activités statistiques (y compris au niveau régional) créent une certaine confusion des rôles et responsabilités, qui finit par en amoindrir l'efficacité. La FAO doit mieux tirer parti de l'expertise statistique régionale.

- Compte tenu de l'utilité des statistiques pour l'ensemble de l'action de la FAO, il est ressorti de l'évaluation que les ressources du Programme ordinaire allouées aux activités statistiques de l'Organisation, y compris aux activités de soutien, ne sont pas à la hauteur des objectifs du plan de travail. La dépendance de la FAO à l'égard de ressources extrabudgétaires pour financer son action de renforcement des capacités statistiques crée une certaine incertitude quant à la viabilité de celle-ci.
- Si des progrès ont été faits en ce qui concerne la qualité, les statistiques produites et diffusées par l'Organisation ne sont que partiellement conformes au Cadre de l'assurance qualité des statistiques de la FAO. Le manque d'harmonisation des procédures ainsi que l'insuffisance des services de soutien et des infrastructures informatiques entravent l'évolution vers un système statistique plus cohérent et moderne.
- Le rôle de coordination et le travail méthodologique assurés par la FAO en ce qui concerne les ODD ont accru la visibilité de l'Organisation au sein de la communauté statistique internationale, et son action de diffusion des connaissances sur les normes nationales a renforcé la sensibilisation du public. Il est essentiel de faire le lien entre les activités méthodologiques et de renforcement des capacités menées par la FAO dans le cadre de la mise en œuvre des indicateurs relatifs aux ODD d'une part, et ses activités régulières de renforcement des capacités statistiques au niveau des pays d'autre part, afin de constituer des capacités statistiques à long terme et de favoriser l'alignement des politiques.
- Les activités de renforcement des capacités statistiques de la FAO restent fortement axées sur la mise en place de systèmes de collecte de données et ne mettent pas assez l'accent sur la manière d'intégrer les statistiques aux mécanismes nationaux d'élaboration de politiques afin que ces dernières soient fondées sur des données factuelles. Par ailleurs, la ventilation par sexe n'est pas systématiquement intégrée aux activités statistiques de l'Organisation, bien que des progrès aient été faits à cet égard.
- L'équipe d'évaluation recommande que la FAO revoie ses mécanismes de gouvernance interne afin d'assurer une meilleure coordination et une meilleure cohérence de sa fonction statistique. Il conviendra en particulier: 1) de veiller à disposer d'une unité de coordination unique, dotée d'une autorité suffisante en matière de supervision et tenue de rendre des comptes, et 2) de préciser et de concrétiser les responsabilités et les liens hiérarchiques des divisions et des bureaux chargés de produire et de diffuser des statistiques.
- À cette fin, l'équipe d'évaluation suggère que la FAO 1) accroisse le degré de supervision et les responsabilités du Statisticien en chef et/ou 2) fusionne les fonctions de Statisticien en chef et de Directeur de la Division de la statistique, en conférant à cette entité de plus vastes responsabilités quant à la gestion des activités statistiques actuellement menées dans d'autres unités chargées de statistique.
- La FAO devrait investir dans des solutions d'un bon rapport coût-efficacité en vue de renforcer et redéfinir la fonction des statisticiens régionaux, en leur allouant des ressources suffisantes pour contribuer aux activités stratégiques menées au niveau du Siège ainsi qu'aux activités opérationnelles conduites au niveau des pays.
- L'équipe d'évaluation recommande par ailleurs que la FAO réaffecte prioritairement des ressources du Programme ordinaire aux activités statistiques et limite autant que possible le recours aux financements extrabudgétaires en s'appuyant sur un plan de renforcement des capacités pluriannuel plus stratégique. Cette nouvelle stratégie devrait préciser:
 - comment la FAO prévoit d'accroître la portée de ses initiatives de renforcement des capacités statistiques afin de permettre aux pays de collecter, produire et diffuser des statistiques précises, fiables et actualisées et d'utiliser des informations statistiques, notamment des données ventilées par sexe; et
 - comment les bureaux décentralisés de l'Organisation contribueront à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies nationales pour le développement de la statistique (SNDS).

- L'équipe d'évaluation recommande que la FAO accélère les actions menées pour améliorer la qualité de ses données et l'appui de son infrastructure informatique et qu'elle mette en place et en œuvre, de manière urgente, un système intégré de gestion de la qualité statistique, couvrant toutes les activités statistiques, afin de veiller au plein respect des normes statistiques existantes et nouvelles convenues au plan international.

INDICATIONS QUE LE COMITÉ DU PROGRAMME EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité du Programme est invité à examiner le présent document et à formuler les orientations qu'il jugera nécessaires.

Série des évaluations thématiques

Évaluation de la fonction statistique à la FAO

RAPPORT DE SYNTHÈSE¹ À L'INTENTION DU COMITÉ DU PROGRAMME

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Rome, mars 2020**

¹ La version intégrale de ce rapport, accompagnée de ses annexes, est disponible sur le site web du Bureau de l'évaluation de la FAO: www.fao.org/evaluation.

Table des matières

Glossaire	7
1. Introduction	9
2. Contexte et description de la fonction statistique à la FAO	11
3. Constatations	13
3.1. Question d'évaluation.....	13
3.2. Question d'évaluation 2.....	19
3.3. Question d'évaluation 3.....	28
4. Conclusions et recommandations	33
4.1. Conclusions.....	33
4.2. Recommandations.....	33
Références	36

Glossaire

Activités statistiques	Étapes de la production et de la diffusion de statistiques comprenant le recensement, la collecte, le traitement, l'interprétation et la diffusion de données numériques visant à définir un phénomène.
Analyse de données	Processus consistant à transformer des données en informations utilisables, souvent présentées sous la forme d'un article analytique publié, dans le but d'accroître la valeur du produit statistique concerné.
Base de données	Collection logique d'informations interconnectées, gérées et stockées comme une même entité, par exemple au sein d'un même fichier informatique; les termes «base de données» et «ensemble de données» sont souvent utilisés de manière interchangeable.
Diffusion de données	Publication, à l'intention des utilisateurs, d'informations statistiques obtenues au moyen d'une activité de statistique.
Donnée	Information non catégorisée, généralement numérique, issue de l'observation.
Donnée statistique	Donnée catégorisée, issue d'une enquête ou d'une source administrative, utilisée pour produire une statistique.
Efficacité	Mesure dans laquelle les objectifs énoncés d'une activité ont été atteints.
Fonction statistique	Ensemble des initiatives statistiques entreprises par la FAO dans ses domaines de compétence thématiques. La fonction statistique regroupe toutes les étapes de la production et de la diffusion de statistiques aux plans institutionnel, conceptuel et méthodologique.
Gouvernance statistique	Processus par lequel les acteurs publics et privés expriment leurs intérêts, encadrent et hiérarchisent les enjeux, et élaborent, mettent en œuvre, contrôlent et appliquent les décisions.
Imputation	Processus consistant à remplacer des données manquantes par des valeurs de substitution.
Indicateur	Représentation de données statistiques pour un moment, un endroit ou toute autre élément caractéristique donné, corrigée au regard d'au moins une dimension (généralement la taille), de manière à permettre des comparaisons dignes d'intérêt.
Métadonnée	Information nécessaire à l'utilisation et l'interprétation d'une statistique.
Microdonnée	Information sur des individus, ménages ou entités commerciales, utilisée dans une statistique officielle pour la production d'informations agrégées (généralement des tableaux).

Nomenclature

Nomenclatures internationales des statistiques
et nomenclatures communes.

1. Introduction

1. La présente évaluation a été demandée par le Comité du programme à sa cent dix-neuvième session, en 2018, dans l'objectif d'apprécier la contribution de la fonction statistique de la FAO aux statistiques relatives au développement agricole et rural et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
2. Elle couvre la période allant de janvier 2012 à juin 2019 et porte sur les éléments suivants:
 - a) l'efficacité de la structure de gouvernance de la FAO pour ce qui est de coordonner et de favoriser l'utilisation de statistiques dans le cadre de l'action menée par l'Organisation aux niveaux mondial, régional et national, et de promouvoir l'utilisation de statistiques au sein des forums internationaux; b) les processus et questions de renforcement des capacités associés à la mise en œuvre et à l'harmonisation des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (ODD), en lien avec le rôle d'organisme responsable joué par la FAO à cet égard; et c) la mesure dans laquelle les considérations de parité hommes-femmes sont prises en compte par la FAO dans l'exercice de sa fonction statistique. L'évaluation répond à trois questions générales:
 - Dans quelle mesure la gouvernance statistique de la FAO est-elle adaptée et efficace pour répondre aux besoins de l'Organisation et contribuer à la gouvernance internationale des statistiques sur l'alimentation, la nutrition et l'agriculture?
 - Dans quelle mesure la FAO s'est-elle montrée pertinente et efficace pour fournir des statistiques de qualité aux parties prenantes internes et externes?
 - Dans quelle mesure la FAO fournit-elle un service de renforcement des capacités statistiques utile et efficace à ses États Membres?
3. L'évaluation a été conduite par le Bureau de l'évaluation de la FAO, avec l'appui d'une équipe de consultants externes possédant des connaissances thématiques. L'équipe d'évaluation a fait appel à de nombreuses sources de données primaires et secondaires et a adopté une méthode mixte pour l'analyse, la triangulation et la validation des données recueillies. Elle a bénéficié des informations mises à sa disposition par les équipes de la FAO chargées de mener des activités statistiques au Siège, ainsi qu'au niveau régional et au niveau des pays.
4. L'équipe d'évaluation s'est livrée à un minutieux travail de cartographie, à une analyse de documents, à des entretiens, à des enquêtes sur le renforcement des capacités et la qualité des données, à l'examen de 14 bases de données, à la synthèse d'éléments issus d'évaluations conduites par le Bureau de l'évaluation, à l'étude des données fournies par l'outil *Google Trends*, ainsi qu'à une étude de référence. Afin de rassembler des informations sur la contribution apportée par la FAO à l'élaboration méthodologique des indicateurs relatifs aux ODD², l'équipe d'évaluation a réalisé une étude distincte. Elle s'est rendue dans les bureaux régionaux de la FAO et dans 10 pays de cinq régions afin de réaliser des études de cas:

² FAO (2017a; 2017b; 2017c; 2018a; 2018b) et évaluations à venir du Programme de la FAO en Ouganda et au Liban.

- Afrique: Cameroun, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana et Ouganda^{3,4};
- Amérique latine: Chili et Colombie;
- Asie: Bangladesh, Philippines et République démocratique Lao;
- Europe et Asie centrale: Arménie et Géorgie;
- Proche-Orient et Afrique du Nord: Liban.

³ Des réunions sur Skype ont été organisées pour l'Éthiopie et l'Ouganda.

⁴ Évaluations des programmes menés dans les pays.

⁵ Les parties prenantes internes sont: le Bureau du Statisticien en chef (OCS); la Division de la statistique (ESS); la Division des politiques et des ressources forestières (FOA); la Division des politiques et des ressources des pêches et de l'aquaculture (FIA); la Division de la production et de la santé animales (AGA); la Division de la production végétale et de la protection des plantes (AGP); la Division des terres et des eaux (CBL); la Division du climat et de l'environnement (CBC); la Division de l'informatique (CIO); la Division de l'économie du développement agricole (ESA); la Division de la nutrition et des systèmes alimentaires (ESN); la Division des politiques sociales et des institutions rurales (ESP); la Division du commerce et des marchés (EST); le Bureau de la communication de l'Organisation (OCC); le Bureau régional pour l'Afrique (RAF) le Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est (SFE); le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique (RAP) et le Bureau sous-régional pour les îles du Pacifique (SAP); le Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale (REU); le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (RLC) et le Bureau sous-régional pour les Caraïbes (SLC); et le Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord (RNE).

2. Contexte et description de la fonction d'évaluation à la FAO

5. De nombreuses divisions techniques de la FAO, ou «parties prenantes internes»⁵, conduisent leur propre programme de travail statistique et assurent la gestion de leurs propres données au sein des diverses bases de données de la FAO.
6. La FAO est l'un des premiers fournisseurs de statistiques sur l'alimentation, la nutrition et l'agriculture offrant une comparabilité internationale, ainsi que de services d'assistance technique. Il est ressorti de l'évaluation statistique menée en 2008 par la FAO⁶ qu'il convenait d'améliorer la gouvernance informatique et de prendre des mesures efficaces pour lutter contre les doublons et la fragmentation des systèmes d'informations et des données. Un vide avait par ailleurs été constaté quant au rôle de chef de file, aussi bien en interne qu'au niveau international, en matière de statistiques agricoles.
7. C'est ainsi que le Comité directeur du programme de statistiques (CDPS) et le Groupe de travail sur la coordination des statistiques ont été créés en 2010. La gouvernance informatique a été profondément modifiée en 2010–2011. En 2012, la FAO a créé au Siège le poste de Statisticien en chef⁷, qui joue aussi le rôle de Directeur de la Division de la statistique.
8. En 2014, le Cadre de l'assurance qualité des statistiques de la FAO a été élaboré afin de donner des orientations sur la manière de conduire les activités statistiques de l'Organisation. En 2015, celle-ci a défini le cadre des responsabilités de ses activités statistiques et en décembre 2016, le Conseil a approuvé un changement structurel de la gouvernance statistique de l'Organisation, avec la création du Bureau du Statisticien en chef (OCS).
9. OCS devant fonctionner de la même manière que les programmes stratégiques, il a été jugé logique de le placer sous l'autorité du Directeur général adjoint (Programmes) (DDP) plutôt qu'au sein de la Division de la statistique (ESS) (ou d'un département produisant des données). L'une de ses principales fonctions est d'assurer la gouvernance interne et externe des activités statistiques. Le Statisticien en chef est assisté dans cette fonction par le Groupe de travail interdépartemental sur les statistiques.

⁵ Les parties prenantes internes sont: le Bureau du Statisticien en chef (OCS); la Division de la statistique (ESS); la Division des politiques et des ressources forestières (FOA); la Division des politiques et des ressources des pêches et de l'aquaculture (FIA); la Division de la production et de la santé animales (AGA); la Division de la production végétale et de la protection des plantes (AGP); la Division des terres et des eaux (CBL); la Division du climat et de l'environnement (CBC); la Division de l'informatique (CIO); la Division de l'économie du développement agricole (ESA); la Division de la nutrition et des systèmes alimentaires (ESN); la Division des politiques sociales et des institutions rurales (ESP); la Division du commerce et des marchés (EST); le Bureau de la communication de l'Organisation (OCC); le Bureau régional pour l'Afrique (RAF) le Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est (SFE); le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique (RAP) et le Bureau sous-régional pour les îles du Pacifique (SAP); le Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale (REU); le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (RLC) et le Bureau sous-régional pour les Caraïbes (SLC); et le Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord (RNE).

⁶ FAO (2008).

⁷ Bulletin du Directeur général 2012/59.

10. Au plan externe, la FAO apporte sa contribution aux commissions régionales de statistique⁸. Le Statisticien en chef représente aussi la FAO au sein de la Commission de statistique de l'ONU, d'autres forums intergouvernementaux et de mécanismes de coordination des institutions du système des Nations Unies et des organisations internationales.
11. Un consensus international s'étant formé sur la nécessité de relever les défis de l'application des statistiques aux questions de développement agricole, la Commission de statistique a constitué un groupe de travail chargé d'élaborer un plan stratégique visant à améliorer les statistiques agricoles⁹. Les travaux ont abouti à un projet de Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles¹⁰.
12. Un Plan d'action mondial¹¹ a servi de cadre pour reconstituer les capacités statistiques nationales dans le but de produire des statistiques agricoles et d'accroître l'utilisation de celles-ci dans l'élaboration des politiques. Ce plan a été articulé autour des trois piliers de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles: 1) identifier une série minimale de données de base; 2) intégrer l'agriculture dans les systèmes statistiques nationaux; et 3) assurer la durabilité des statistiques agricoles par la gouvernance et le renforcement des capacités en matière de statistique¹². La Division de la statistique de la FAO (ESS) a accueilli l'unité chargée de superviser la coordination technique de la mise en œuvre, à l'échelon mondial, de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles.
13. La mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 demande de disposer de statistiques de qualité afin d'éclairer les politiques, de suivre les progrès et de faire respecter l'obligation de responsabilité de toutes les parties prenantes. La quantité sans précédent de statistiques devant nourrir les indicateurs relatifs aux ODD représente un défi de taille pour les systèmes de statistique nationaux des pays en développement, qui selon toute probabilité devraient solliciter l'aide du système des Nations Unies, y compris de la FAO. En 2016, celle-ci a été désignée organisme responsable¹³ pour 21 indicateurs relatifs aux ODD (ODD 2, 5, 6, 12, 14 et 15). Elle a été désignée co-contributrice de cinq autres indicateurs.

⁸ Commission régionale des statistiques agricoles pour l'Afrique (AFCAS); Commission des statistiques agricoles pour l'Asie et le Pacifique (APCAS); et Groupe de travail FAO/OEA-CIE/IICA sur les statistiques de l'agriculture et de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes.

⁹ Banque mondiale et FAO (2010).

¹⁰ Les institutions de financement, telles que la Fondation Bill & Melinda Gates, ont aussi manifesté leur intérêt en dépêchant des représentants à la réunion afin de discuter des possibilités et modalités de participation à cette initiative mondiale.

¹¹ FAO (2012).

¹² *Ibid.*

¹³ Voir FAO 2020b.

3. Constatations

3.1. Question d'évaluation

Dans quelle mesure la gouvernance statistique de la FAO est-elle adaptée et efficace pour répondre aux besoins de l'Organisation et contribuer à la gouvernance internationale des statistiques sur l'alimentation, la nutrition et l'agriculture?

Constatation 1: Les statistiques demeurent essentielles au mandat général et aux objectifs stratégiques de la FAO. La fourniture et la production de statistiques agricoles représentent l'un des résultats escomptés du Cadre stratégique, ce qui les rend d'autant plus importantes dans le contexte du développement durable, bien que le budget n'ait pas été augmenté en conséquence.

14. L'examen des documents institutionnels a confirmé que les statistiques sont et demeurent essentielles au mandat et aux activités de la FAO, et ce depuis la fondation de l'Organisation en 1945.
15. Dans le Cadre stratégique révisé de la FAO, la statistique est passée du statut de fonction essentielle à partie intégrante de la résultante 6.2. La majorité des produits statistiques¹⁴ sont fournis dans le cadre des objectifs stratégiques. Si le positionnement de la statistique au sein du Cadre stratégique lui confère une plus grande prééminence institutionnelle, celle-ci ne s'est pas nécessairement traduite par des fonds plus importants au titre de la résultante 6.2, outre les ouvertures de crédits nettes allouées à ESS pour atteindre les différents objectifs stratégiques.

Constatation 2: La structure de gouvernance interne de la fonction statistique à la FAO n'appuie pas efficacement les activités statistiques de l'Organisation.

16. L'équipe d'évaluation a constaté que la reprise du rôle de Directeur d'ESS par le Statisticien en chef, dans le cadre des modalités définies pour 2012–2016, a globalement été applaudie. Cette reprise a facilité l'amélioration des mécanismes et de la communication internes entre les différentes équipes d'ESS, ainsi qu'avec les autres divisions techniques et les statisticiens régionaux. ESS étant la principale division chargée du cœur de métier statistique à la FAO et étant dotée des ressources financières et humaines correspondantes, le fait que son rôle de coordination et ses responsabilités aient été affirmés a été bien accueilli.
17. De plus, le regroupement de la prise de décisions statistiques, techniques et exécutives au sein d'une même division a permis d'asseoir le pouvoir décisionnel et l'autorité du Statisticien en chef. Aucun financement ni personnel spécifique n'a été attribué à OCS pour lui permettre de reprendre son mandat de soutien de la fonction statistique au niveau régional et au niveau des pays (l'ensemble des cinq postes essentiels d'administrateurs au sein d'OCS sont assurés par des personnels détachés d'ESS; les autres membres du personnel sont partagés avec la Division des politiques et des ressources des pêches et de l'aquaculture (FIA) et la Division des politiques et des ressources forestières (FOA)). OCS n'a

¹⁴ PS 1: résultante 1.3 (indicateur 1.3.A, 1 résultat/indicateur de résultat sur 4); PS 2: résultante 2.4 (indicateur 2.4.A, 1 résultat sur 4 et 1 indicateur de résultat sur 9); PS 3: intégré à toutes les résultantes sauf la 3.1.A (indicateurs 3.2.A, 3.3.A, 3.4.A; 3 indicateurs de résultat sur 12), PS 4: résultante 4.4 (indicateur 4.4.A, 1 résultat sur 4 et 1 indicateur de résultat sur 8); PS 5: résultante 5.2 (indicateur 5.2.A, 1 résultat sur 4 et 1 indicateur de résultat sur 8).

reçu de financement supplémentaire que pour ses travaux relatifs aux ODD dans le cadre du Programme de travail et budget 2018/2019.

18. Structurellement, cependant, OCS rend compte au Directeur général adjoint (Programmes) (DDP), tandis qu'ESS rend compte au Sous-Directeur général (Coordonnateur, développement économique et social) (ADG/ES). Les autres divisions menant des activités statistiques font rapport aux différents sous-directeurs généraux. OCS n'exerce aucune autorité officielle sur ESS ni aucune autre division menant des activités statistiques, et le DDP n'a aucune responsabilité fonctionnelle envers le groupe de travail interdépartemental sur les statistiques. Les rapports de celui-ci ne sont pas soumis à la haute direction (DDP ou ADG/ES) et sont établis en fonction des besoins, et non de manière systématique. Il ressort des entretiens avec les personnes interrogées que ces méthodes de communication de l'information ne sont pas efficaces et ne font qu'ajouter aux lourdeurs bureaucratiques et à la confusion.
19. Un examen des comptes-rendus de réunion et les entretiens avec les personnes interrogées ont confirmé que le groupe de travail interdépartemental sur les statistiques (au niveau des directeurs) était supposé jouer un rôle déterminant dans l'amélioration de la coordination interne sur les questions tant techniques que procédurales. Cependant, ses réunions sont trop peu fréquentes et son ordre du jour n'est pas particulièrement propice à une véritable préparation, à des discussions en amont des réunions ou à des échanges de points de vue. Souvent, les directeurs n'y participent pas; ils sont représentés par des fonctionnaires techniques sans pouvoir décisionnaire. Le groupe de travail (au niveau des directeurs) n'est pas perçu comme un organe de prise de décision et n'a aucun pouvoir pour veiller à l'application des décisions par les autres divisions.
20. L'équipe technique du groupe de travail interdépartemental sur les statistiques a été mieux perçue. Son rôle dans l'amélioration du réseau de coordination interne traitant des questions techniques et procédurales a été jugé efficace. Le groupe de travail interdépartemental étant la structure censée représenter la philosophie et l'action globales de la FAO en matière de statistique, le fait que la direction n'y participe pas systématiquement et ne lui donne pas systématiquement son aval constitue une défaillance maîtresse.
21. Le retour d'information obtenu auprès des personnes interrogées au niveau régional et au niveau des pays fait ressortir qu'une certaine confusion règne quant aux contours d'ESS et d'OCS. Nombreux sont ceux pour qui OCS assure uniquement la coordination dans le domaine des ODD. De plus, le personnel hors Siège ou ne menant pas d'activités statistiques trouve qu'il est difficile de distinguer les rôles du Statisticien en chef et du Directeur d'ESS; malgré les efforts d'OCS, la communication sur la division fonctionnelle n'est pas parvenue jusqu'à tous.
22. Le modèle de gouvernance intégrant un poste de Statisticien en chef repose sur celui d'entités de statistiques similaires. Toutefois, la manière dont cette fonction se définit et s'inscrit dans la hiérarchie à la FAO est unique, en ce qu'elle associe un rôle de coordination et de direction sur des questions méthodologiques, sans rôle de supervision hiérarchique pour veiller à la bonne application des décisions stratégiques. Le fait que cette situation soit inédite est confirmé par une étude de référence portant sur d'autres organisations internationales dotées de fonctions statistiques, qui suggère qu'un poste combinant les deux rôles serait un bon modèle.

Constatation 3: Le mandat de coordination exercé par OCS en ce qui concerne les ODD est largement apprécié et respecté, aussi bien au niveau interne qu'externe, et a contribué à améliorer la visibilité des activités statistiques de la FAO.

23. La Commission de statistique de l'ONU a beaucoup de considération pour le rôle joué par la FAO dans l'élaboration de la méthodologie afférente aux 21 indicateurs relatifs aux ODD, dont elle est l'organisme responsable. Les entretiens avec le personnel et les parties prenantes externes ont confirmé que le poste de Statisticien en chef avait facilité la coordination, la transmission et la fluidité de circulation des demandes adressées à la FAO. L'action normative de l'Organisation en ce qui concerne les 21 indicateurs relatifs aux ODD (et les cinq auxquels elle co-contribue) est extrêmement pertinente et semble à la fois efficace et appréciée en termes de méthodologie et de procédure.
24. La FAO a bien progressé en ce qui concerne la coordination externe et la gouvernance des statistiques agricoles dans le cadre des ODD. Ses contributions majeures ont été apportées en collaboration avec d'autres institutions du système des Nations Unies et partenaires ressources. Il s'agit du projet *Voices of the Hungry* (La parole à ceux qui ont faim), qui vise à améliorer la disponibilité de statistiques fiables sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle; de l'initiative *50x2030* (Planète 50-50 d'ici à 2030); des évaluations des ressources forestières mondiales; et du projet GEMI, visant à améliorer la capacité de la FAO d'obtenir de meilleurs indicateurs sur le stress hydrique et l'efficacité d'utilisation de l'eau¹⁵.
25. L'action de la FAO en matière d'élaboration de normes et d'orientations, dans un certain nombre de domaines thématiques relatifs à l'agriculture, est largement reconnue. Dans le secteur forestier, par exemple, l'Organisation est chef de file en ce qui concerne les définitions de l'utilisation des terres et de l'occupation des sols employées au sein du Système de comptabilité économique et écologique et dans le cadre du Recensement mondial de l'agriculture. C'est elle qui dirige la classification centrale des produits de l'agriculture et de l'élevage ainsi que des engrais et pesticides; elle est globalement considérée comme un leader mondial dans les domaines de l'évaluation des ressources forestières mondiales, du suivi national des forêts et de la conservation des stocks de carbone forestier, ainsi que de la gestion durable des forêts et de l'accroissement des stocks de carbone (réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts, ou REDD+).
26. En tant que partenaire chargé de l'ensemble des activités relatives aux niveaux d'émissions de référence pour les forêts (suivi, vérification, communication de l'information, etc.), la FAO est considérée comme un moteur essentiel des processus REDD+ et un contributeur clé de la gestion durable des ressources foncières. Son Département des forêts mène un travail de fonds sur les données et indicateurs relatifs aux forêts, y compris les indicateurs 15.1.1 (portant sur l'évaluation des ressources forestières mondiales), 15.2.1 (idem) et 15.4.2 (portant sur la télédétection) des ODD, tandis qu'ESS est à la tête des activités menées dans le cadre du sous-indicateur 2.4.1 des ODD. De surcroît, le Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO assure le secrétariat du Groupe de travail chargé de coordonner les statistiques des pêches, mécanisme de coordination des programmes statistiques menés par les organismes régionaux des pêches et les autres organisations intergouvernementales œuvrant dans le domaine des statistiques des pêches depuis 1960.

¹⁵ Le projet GEMI a récemment été rebaptisé «Initiative de suivi intégré de l'ODD 6» (IMI-SDG 6).

27. La participation de la FAO à la coordination externe des indicateurs relatifs aux ODD est étroitement liée à son rôle d'organisme responsable et de co-contributeur (partenaire)¹⁶.
28. La FAO participe au Forum politique de haut niveau pour le développement durable et à ses activités. Elle a contribué à la rédaction des documents techniques du Comité exécutif des affaires économiques et sociales (CEAES+) pour le Forum de 2017, ce qui l'a amenée à co-organiser une réunion du groupe d'experts sur l'ODD 2, et a participé aux forums régionaux consacrés au développement durable (préparation de notes techniques et organisation de différents segments des débats). La FAO a fait coïncider la parution de sa publication phare sur l'état de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le monde¹⁷ avec l'édition 2019 du Forum. Ce rapport a été co-réalisé en partenariat avec d'autres institutions du système des Nations Unies exerçant un mandat de suivi des ODD (le FIDA, l'UNICEF, le PAM et l'OMS) afin d'élargir la perspective sur la nutrition. Il rend compte notamment de deux indicateurs clés de l'ODD 2: l'indicateur 2.1.1 (sur la prévalence de la sous-alimentation) et l'indicateur 2.1.2 (sur la prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave).

Constatation 4: L'intégration des considérations de parité hommes-femmes dans les programmes et projets de statistique varie d'une division à l'autre. Le point fort de l'action d'OCS en la matière est indéniablement le soutien méthodologique qu'il apporte dans le cadre des indicateurs de l'ODD 5.

29. L'équipe d'évaluation s'est intéressée à différents niveaux d'intégration des considérations de parité hommes-femmes dans le programme de travail et les projets de statistique de la FAO, par exemple en étudiant le degré de prise en compte de ces considérations dans la stratégie, la disponibilité de données ventilées par sexe (dans les bases de données concernées), etc.
30. Le Sommaire des programmes de travail de la FAO pour la période allant de 2010–2011 à 2018–2021 révèle que la parité a été mentionnée dans les plans de travail de certaines divisions, principalement la Division des politiques sociales et des institutions rurales (ESP, anciennement Division de la parité, de l'équité et de l'emploi rural ou ESW), la Division des politiques et des ressources des pêches et de l'aquaculture (FIA), ESS et la Division des politiques et des ressources forestières (FOA). En revanche, OCS n'est doté d'aucun point focal sur les problématiques hommes-femmes. Bien qu'ESP ait mené des évaluations nationales de la situation en matière de parité hommes-femmes dans les cinq régions de la FAO en 2012–2019, les données issues de ces rapports n'ont pas systématiquement été utilisées pour actualiser la base de données Genre et le droit à la terre¹⁸. Par ailleurs, d'après ce qu'il ressort des entretiens avec les personnes interrogées, peu de données sexospécifiques ont été collectées au niveau des pays, si bien que le personnel a dû se tourner vers d'autres organisations telles que la Banque mondiale.
31. L'Organisation est aussi responsable de l'indicateur 2.1.2 concernant la prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience¹⁹. Au niveau mondial, des efforts considérables sont mis en œuvre afin de fournir des données ventilées par sexe pour cet indicateur. Néanmoins,

¹⁶ Voir les responsabilités de la FAO, en sa qualité d'organisme responsable, présentées dans le Rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable de 2017 (par. 28) (Conseil économique et social de l'ONU, 2017) et reconnues dans la récente décision 48/101/k de la Commission de statistique des Nations Unies (UNSD, 2017).

¹⁷ FAO, FIDA, UNICEF et OMS (2019).

¹⁸ FAO (2020a).

¹⁹ Projet INDDX (2018).

l'Organisation doit encore déterminer (selon la manière dont les pays ont géré les sexes) si les données nationales peuvent être ventilées par sexe, sachant que certains pays ne procèdent pas à des analyses sexospécifiques.

32. La capacité des fonctionnaires techniques de la FAO de prendre en compte la question de la parité hommes-femmes dans leurs travaux statistiques sur les ODD (lorsque c'est pertinent dans la perspective de l'indicateur concerné) est variable. Il est nécessaire d'adopter une approche plus ciblée en la matière dans le cadre des projets de mise en œuvre et de suivi des ODD, tant à l'échelon régional qu'à celui des pays. C'est dans ce sens que va l'édition 2019 du rapport d'évaluation de la parité à la FAO, dont il ressort que si la Politique sur l'égalité entre les sexes demeure pertinente au regard du mandat de la FAO et de ses objectifs stratégiques, elle devrait être mise à jour afin de tenir compte des évolutions externes, et en particulier des ODD.
33. Certains projets et actions de sensibilisation liés aux ODD ont été couronnés de succès dans plusieurs pays (régions Europe et Asie centrale et Afrique), à l'appui de l'intégration des considérations de parité hommes-femmes dans la fonction statistique de la FAO. Il semblerait cependant que les interventions liées à cette question relèvent davantage de la sensibilisation que de l'inscription véritable de la problématique au cœur même des activités statistiques et de la ventilation des données, dans la perspective de contribuer à l'équité et à l'égalité au service d'une gouvernance et d'une prise de décision efficaces.
34. D'importants partenariats ont été mis en place. La FAO collabore par exemple avec la *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit* (GIZ) en vue de mettre au point un outil et une méthodologie d'évaluation juridique pour l'indicateur 5.a.2 des ODD («Proportion de pays dotés d'un cadre juridique, y compris le droit coutumier, garantissant aux femmes les mêmes droits que les hommes en matière d'accès à la propriété ou au contrôle des terres»). Elle s'emploie par ailleurs, avec la Banque mondiale et ONU-Habitat (responsables des indicateurs des ODD relatifs à la propriété foncière), à élaborer des questions qui alimenteront des mécanismes de collecte de données, ainsi qu'un manuel destiné à aider les pays dans leurs exercices de collecte de données; elle coopère également avec ONU-Femmes afin de réunir des données sur l'indicateur 5.a.1. des ODD.
35. La FAO héberge par ailleurs plusieurs bases de données importantes comportant des données ventilées par sexe, telles que FAOSTAT²⁰ et AQUASTAT²¹. Les données sur l'emploi tenant compte du sexe sont collectées par la Division des politiques et des ressources des pêches et de l'aquaculture (FIA) et la base de données Genre et le droit à la terre. Cependant, ces bases sont mal connues des cadres de la FAO ou de leurs interlocuteurs extérieurs. Il en va de même pour les méthodes élaborées par la FAO, notamment l'indicateur relatif à la diversité alimentaire minimale chez les femmes.

Constatation 5: Des ressources (financières, humaines et informatiques/infrastructurelles) limitées ont été investies dans les activités statistiques.

36. Une évaluation des ressources financières, humaines et infrastructurelles investies dans les activités statistiques de la FAO a montré que les ressources allouées à la fonction statistique essentielle au Siège provenaient principalement des crédits du Programme ordinaire. Le montant total prévu aux programmes de travail et budgets 2012/2013, 2014/2015, 2016/2017 et 2018/2019 s'est ainsi élevé à 65,3 millions. L'absence de système de

²⁰ FAOSTAT (2019).

²¹ AQUASTAT (n.d.).

- marquage n'a pas permis de repérer les fonds spécifiquement affectés aux activités statistiques dans les autres divisions techniques.
37. Bien que la FAO ne soit à cet égard pas en plus mauvaise posture dans le domaine des statistiques que dans d'autres de ses domaines d'action, les personnes interrogées ont indiqué que la demande de conseils et de savoir-faire statistiques était supérieure à l'offre permettant d'y répondre avec les effectifs actuels. Les ressources ont légèrement augmenté grâce à certains programmes (Stratégie mondiale) et aux ODD, mais ne sont pas à la hauteur des effets conjugués de la demande croissante et des évolutions du contexte.
 38. Pourtant, il n'y a que 39 postes de cadre à ESS, principale division chargée de la collecte, de l'analyse et de la diffusion des données (cadres/statisticiens régionaux et sous-régionaux inclus), dont sept sont affectés aux différentes régions; sur les 32 postes restants, cinq sont détachés à OCS. L'effectif total du personnel d'ESS s'est encore amenuisé par rapport aux 32 postes figurant dans l'évaluation de 2008. Le poste de fonctionnaire chargé du renforcement des capacités n'est toujours pas pourvu. Dans le domaine des pêches, un seul cadre supérieur est chargé des statistiques (assisté d'un P4, de quatre P3 et d'un consultant travaillant dans le cadre d'un compromis de partage avec OCS). La situation est similaire dans le domaine des forêts, où trois fonctionnaires techniques gèrent les activités statistiques. D'après les personnes interrogées à l'échelle du département, la demande est restée élevée dans toutes les divisions, alors que les effectifs ont baissé ou sont restés les mêmes. Le Bureau régional pour l'Afrique ne compte que deux statisticiens régionaux, par exemple, à l'appui de plus de 40 pays. Le tableau est le même au sein du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique.
 39. Les unités hors Siège sont généralement en sous-effectifs en ce qui concerne le savoir-faire statistique, ce qui se répercute sur l'étendue et le degré d'approfondissement des services qu'ils peuvent fournir en la matière. Les bureaux régionaux disposent chacun d'un statisticien qui est censé s'occuper d'un très vaste éventail d'activités mais ne peut répondre à toutes les demandes. Certains bureaux de pays ne disposent d'aucune expertise statistique, ce qui empêche les interactions avec les bureaux nationaux de statistiques et, dans certains cas, avec les commissions régionales.
 40. Au niveau régional et national, seuls les postes des personnels affectés aux activités de statistiques régionales essentielles sont financés par les budgets du Programme ordinaire; il a fallu recourir à des fonds extrabudgétaires pour doter certains bureaux de pays de l'expertise statistique nécessaire. Il en va de même pour le financement du renforcement des capacités. Le soutien aux recensements agricoles a été financé par des donateurs tels que l'Union européenne et la Banque mondiale, les premiers stades de planification et de préparation des projets étant souvent financés par des fonds du Programme de coopération technique.
 41. L'infrastructure et le savoir-faire informatiques ont été cités comme facteur limitant au Siège, ce qui vient en partie de l'étalement dans le temps des financements et en partie de la perte de personnels clés après le changement de procédure de recrutement (voir aussi la conclusion 8). Étant donné la nécessité de disposer d'un entrepôt de données statistiques fonctionnel, il s'agit là d'un obstacle majeur.
 42. Les activités statistiques menées par la FAO dans le cadre des ODD dépendent en grande partie des ressources extrabudgétaires et de la levée de fonds. Une nette hausse d'intérêt de la part de la communauté des donateurs a certes été constatée depuis l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, mais ce phénomène n'est pas sans soulever des inquiétudes quant à sa durabilité.

43. Le manque criant de ressources humaines et financières et les capacités limitées restreignent les moyens qu'a la FAO de fournir aux pays le soutien institutionnel direct dont ils ont besoin concernant les indicateurs relatifs aux ODD. Par exemple, les effets de l'intensification du suivi des ODD sur les capacités et les besoins des pays de la région Asie-Pacifique ont fait l'objet d'une évaluation montrant que la demande d'aide dépasse largement ce que la FAO peut assurer avec les ressources actuelles.
44. On part souvent du principe que les statisticiens régionaux sont chargés de mener les travaux liés aux indicateurs relatifs aux ODD. Or, la majeure partie de ce travail est en réalité coordonnée et exécutée par l'unité des ODD au sein d'OCS. Lorsqu'il est délégué aux statisticiens régionaux, ceux-ci le perçoivent généralement comme une charge de travail supplémentaire.
45. Le nombre d'initiatives (toutes activités de la FAO confondues, et non pour les seules statistiques) ayant un lien avec les indicateurs relatifs aux ODD représente une gageure pour les bureaux de pays, du point de vue de la dotation en personnel et du point de vue financier (effectifs limités, faibles ressources), ce qui fait obstacle à la pleine mise en œuvre, à la collaboration synergique et à un suivi adapté. Dans ce contexte, les bureaux de pays et les bureaux régionaux doivent adopter une approche plus intégrée et globale et, à cette fin, trouver des ressources adaptées auprès des donateurs. La mobilisation de ressources est de la plus haute importance. Une accélération a été observée à cet égard, principalement au Siège, mais les efforts doivent être intensifiés ailleurs afin d'éviter la fragmentation et les manques constatés dans de nombreuses régions.

3.2. Question d'évaluation 2

Dans quelle mesure la FAO s'est-elle montrée pertinente et efficace pour fournir des statistiques de qualité aux parties prenantes internes et externes?

Constatation 6: Le système statistique de la FAO ne répond que partiellement aux besoins d'information des utilisateurs internes et externes et n'est pas pleinement équipé pour recevoir des informations de leur part en retour.

46. Le Cadre de l'assurance qualité des statistiques définit la pertinence comme la mesure dans laquelle les bases de données statistiques de la FAO répondent aux besoins actuels et potentiels des utilisateurs. Pour l'équipe d'évaluation, l'«aptitude aux fins recherchées» est donc l'efficacité de la réponse par rapport aux besoins spécifiques actuels de statistiques. Dans le domaine statistique, la qualité est une notion recouvrant la méthodologie, les concepts, l'institution et le contexte. Le Cadre de l'assurance qualité des statistiques se fonde sur les Principes fondamentaux de la statistique officielle²², et s'applique aux produits, aux processus et à l'environnement institutionnel des statistiques. La qualité des produits statistiques repose sur des critères de pertinence, de précision et de fiabilité, d'actualité et de ponctualité, de cohérence et de comparabilité, et enfin d'accessibilité et de clarté.
47. L'un des grands groupes d'utilisateurs des statistiques de la FAO est constitué de responsables de l'élaboration de politiques aux niveaux national et international. Les universités et chercheurs, les organisations sans but lucratif et les entreprises représentent un autre grand groupe d'utilisateurs. En outre, les statistiques de la FAO sont utilisées par des membres des médias et du grand public s'intéressant à l'agriculture, aux pêches et aux autres domaines de compétences de l'Organisation (FAO, 2018). Un vaste éventail

²² Assemblée générale des Nations Unies (2014).

- d'utilisateurs potentiels est aussi à prendre en compte, les statistiques agricoles et rurales n'étant pas pertinentes et utiles pour les seuls gouvernements, mais aussi pour les partenaires du développement. De nombreux domaines thématiques couverts par les statistiques de la FAO semblent aussi faire écho aux domaines d'intérêt d'autres organisations internationales et organisations non gouvernementales publiques et privées.
48. La couverture globale des statistiques de la FAO est élevée, de même que la complémentarité de celles-ci avec les données nationales, régionales et mondiales. Les données de l'échelon sous-national sont souvent collectées conformément aux procédures, normes et lignes directrices recommandées par la FAO.
 49. Pour plusieurs ensembles de données – par exemple sur les systèmes d'élevage (*Gridded livestock of the world*), les zones de pêches réglementées au niveau mondial, et les statistiques sur les pêches et l'aquaculture –, il n'y a pas d'autre proposition à l'échelle mondiale. Même lorsqu'il est difficile de comparer la qualité d'autres sources, les ensembles de données de la FAO sont considérés comme une bonne base pour établir des statistiques complémentaires. Les informations obtenues à l'aide de l'enquête auprès des utilisateurs menée dans le cadre de la présente évaluation et auprès des personnes interrogées ont confirmé que les données statistiques de la FAO, en particulier celles d'AQUASAT et de la Division des politiques et des ressources forestières (FOA), sont généralement jugées «aptes aux fins recherchées». De plus, l'examen des 13 bases de données a révélé que des méthodes et des objectifs cohérents sous-tendaient l'ensemble des bases, plus de la moitié de celles-ci remplissant clairement leurs objectifs.
 50. La qualité d'une partie des autres données de la FAO, toutefois, a été remise en question par certains utilisateurs spécialisés dans les pays visités. Ils ont noté que certains ensembles de données étaient moins largement utilisés, en particulier au niveau des pays. Il s'agit notamment de certaines données de la base de données FishStat non comparables ni cohérentes entre elles (peut-être parce que les données des périodes antérieures n'ont pas été totalement actualisées ou que différentes sources ont été utilisées), et d'une grande partie des données mondiales sur les zones de pêches réglementée, qui sont des estimations ou ont été empruntées à d'autres sources (et sont répertoriées comme telles). Cette question dépend pour beaucoup de la nature des données soumises. Cependant, certaines méthodes d'estimation peuvent être rudimentaires et ne pas recourir suffisamment à des sources non nationales.
 51. Les équipes statistiques de la FAO ont créé des mécanismes pour recevoir un retour d'informations de la part des utilisateurs internes et externes sur l'«aptitude aux fins recherchées» de leurs données. Les enquêtes de satisfaction des utilisateurs sont courantes: dans le questionnaire d'évaluation, 55 pour cent des utilisateurs se sont dits entièrement ou partiellement d'accord avec l'affirmation «la FAO me demande toujours mon avis en tant qu'utilisateur de ses bases de données». Les boîtes à suggestions et commentaires, sous forme de boîtes aux lettres fonctionnelles, sont à la fois utiles et fréquemment utilisées. En revanche, il ne semble pas y avoir de mécanisme commun entre les bases de données pour intégrer systématiquement des commentaires dans les processus de production et diffusion de statistiques de la FAO.
 52. Plusieurs utilisateurs au niveau des pays, au niveau régional (et en interne) ont indiqué que leurs questions sur les informations statistiques figurant dans les bases de données de la FAO et leurs suggestions de modifications ou d'améliorations des métadonnées restaient souvent sans réponse, ce qui laisse un sentiment d'isolement sur le terrain. Tous les mécanismes de retour d'information statistique de la FAO ne sont donc peut-être pas efficaces.

Constatation 7: Malgré des améliorations en ce qui concerne la production et la diffusion des statistiques de la FAO, un travail supplémentaire est nécessaire pour parvenir à des processus pleinement coordonnés capables de fournir le niveau de qualité attendu.

53. L'évaluation des statistiques de la FAO de 2008 dépeignait la structure de l'Organisation en matière de statistique comme très disparate et mal coordonnée²³. Sur la base des recommandations qui y sont formulées et de l'élan mondial en faveur de statistiques agricoles de qualité, des initiatives ont été mises en place pour améliorer les statistiques agricoles, aussi bien en interne par la FAO qu'en général par la Commission de statistique de l'ONU. Les principales initiatives extérieures passent par des études et des exercices pilotes dans le cadre de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales. Au sein de la FAO, une stratégie a été élaborée pour améliorer la qualité de la production de données.
54. Les évaluations antérieures²⁴ et les entretiens avec les parties prenantes montrent que les projets accueillis par la FAO et soutenus par la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales ont généralement réussi à générer pour les pays des méthodologies adaptées, d'un bon rapport coût/efficacité, permettant de produire des données de qualité, au moyen d'un système d'information intégré. La mise en œuvre de ces outils et méthodes statistiques au service de la collecte, du traitement, de l'interprétation et de la diffusion de données devrait intervenir durant la deuxième phase de la Stratégie mondiale, dont le moment d'intervention reste à déterminer.
55. Les statistiques de la FAO reposent principalement sur des données qui ont été collectées, traitées et agrégées au niveau national. Le processus de collecte de données au niveau des pays suit des directives techniques et des normes ayant largement fait leurs preuves.
56. La qualité et la nature des processus nationaux de collecte de données sont extrêmement variables, si bien que les données ressources sont de qualité disparate. Il est reconnu que la FAO joue un rôle fondamental au niveau mondial dans l'élaboration de normes et de méthodes à l'appui des statistiques alimentaires et agricoles, et s'agissant de fournir une assistance technique susceptible d'aider les pays à relever les défis liés au nouveau système de suivi²⁵.
57. Les unités de statistique de l'Organisation collectent des données au moyen d'un vaste éventail de questionnaires spécifiques par domaine et sous-domaine, réunis en lots et adressés aux points focaux dans les pays. La plupart des questionnaires comportent des tableaux au format Excel, auxquels divers experts doivent ajouter des données récentes à l'échelon des pays. La méthodologie est relativement traditionnelle. L'évaluation a montré qu'au niveau des pays, l'information est rarement fournie en temps voulu, et une certaine confusion règne quant au rôle exact des points focaux et personnes à contacter. Si les choses ont l'air très bien organisées du point de vue du Siège, les représentants de la FAO dans les pays font état d'une multitude de questionnaires adressés à différents contacts à des intervalles irréguliers.
58. Dans le cadre de son mandat de coordination, OCS participe actuellement à l'harmonisation des questionnaires à un stade précoce, mais il reste encore à établir pour cela un système pleinement coordonné de collecte de données auprès des pays et autres institutions réunissant des données. Si des vérifications sont faites régulièrement afin de s'assurer que la liste des points focaux est actualisée, les personnes interrogées au niveau

²³ FAO (2008).

²⁴ Stratégie mondiale et système AMIS, par exemple.

²⁵ Par exemple en ce qui concerne les nouveaux indicateurs de suivi des ODD.

des pays semblent indiquer qu'il reste encore beaucoup à faire pour améliorer cet aspect du système.

59. La profusion des méthodes de collecte de données et des bases de données, ainsi que des processus et des chevauchements de responsabilités au sein des différentes divisions, reste préoccupante. Certaines personnes interrogées se sont inquiétées de la multiplicité des systèmes de gestion des bases de données et des progiciels statistiques utilisés, ainsi que des nombreuses versions de ces progiciels, tels que R²⁶. Cette situation est propice à ce que plusieurs solutions hétérogènes et redondantes existent pour les mêmes problèmes.
60. L'équipe d'évaluation a estimé que les activités d'OCS visant à sensibiliser les acteurs internes aux statistiques de la FAO et à harmoniser et coordonner l'application des normes de qualité, procédures et outils internationaux dans chacun des domaines statistiques avaient atteint leur but.
61. En 2013, la FAO a pris l'initiative de mettre au point un système statistique opérationnel interne (pour le processus de traitement) et un entrepôt de données statistiques (pour les produits). Il était prévu que ce dernier intègre les informations des différentes bases de données spécialisées par domaine, à divers niveaux. D'après les personnes interrogées, cependant, la réticence de la Division de l'informatique à appuyer le modèle, à fournir et assurer la maintenance des fonctionnalités et à mener les opérations a conduit l'initiative d'entrepôt à l'échec et à la perte des fonds investis. Contrairement à l'approche harmonisée et intégrée qui était souhaitée, certaines divisions ont pris des initiatives isolées, avec le soutien de la Division de l'informatique, afin d'améliorer la diffusion des données.
62. La mise au point du système statistique opérationnel, destiné à faciliter l'emploi des outils classiques de traitements de données au moyen de 13 plug-ins d'utilisation courante, semble réussir. Moins ambitieux que l'initiative d'entrepôt de données statistiques, le système statistique opérationnel met en commun les bases de données sources des différents domaines statistiques en s'appuyant sur une même structure pour les principales dimensions étudiées (pays, année).
63. La mise au point du système statistique opérationnel est en retard par rapport au calendrier fixé, principalement par manque de soutien et de réactivité du point de vue informatique, mais par ailleurs, peu d'éléments à ce jour prouvent que ces outils, procédures et normes ont été mis en œuvre avec succès dans les différents domaines statistiques en dehors d'ESS.
64. La collaboration entre les parties prenantes internes s'est améliorée depuis l'évaluation de 2008. Toutefois, on constate une nette réticence de la part des divisions autres qu'ESS à se coordonner et à suivre les lignes directrices recommandées. Les entretiens ont révélé à l'équipe d'évaluation que ces divisions considéraient souvent qu'elles ne faisaient pas partie de la fonction statistique de la FAO; elles arguent souvent qu'elles ne produisent pas de statistiques, mais fournissent des informations administratives ou des analyses approfondies. D'autres jugent les règles proposées par OCS comme inadaptées à leurs processus et produits statistiques.

²⁶ R est un langage de programmation et un environnement logiciel gratuit pour le traitement informatique des statistiques et la réalisation de graphiques statistiques, propulsé par la *R Foundation for Statistical Computing*. Le langage R est largement utilisé parmi les statisticiens et les explorateurs de données pour élaborer des logiciels statistiques et pour l'analyse de données.

Constatation 8: Si des progrès ont été faits, les processus de production et de diffusion de statistiques de la FAO n'ont pas réussi à répondre de manière adaptée à l'évolution du contexte.

65. L'équipe d'évaluation s'est intéressée à la capacité et à la réactivité de la fonction statistique de la FAO s'agissant d'adapter le plan de travail, les méthodes de production, les méthodologies et les produits à l'évolution du contexte, dans le but d'offrir une qualité de statistiques toujours meilleure.
66. Les nouvelles évolutions de la société, des connaissances et des technologies, ainsi que des priorités des politiques, doivent être prises en compte si l'on veut évaluer la capacité de l'Organisation à s'adapter rapidement au changement de situation. Ces questions font actuellement l'objet de débats au sein de la FAO, notamment dans le contexte de la stratégie de modernisation des statistiques de la FAO. Cependant, ces objectifs ne peuvent être pleinement atteints avec les outils et procédures actuels. Les difficultés susmentionnées au sein de la Division de l'informatique (CIO) sont un obstacle mentionné par plusieurs autres divisions.
67. L'écosystème de données – à savoir les parties prenantes, les données disponibles et les méthodologies – est en mutation rapide. Il est constamment nécessaire d'innover, mais il convient parfois de faire des bonds en avant plus importants. Les différents éléments de la récente stratégie pour la modernisation des statistiques de la FAO (novembre 2019) constituent une marche de plus vers un environnement de production statistique de pointe.
68. La nécessité de passer à des questionnaires en ligne facilement accessibles et faciles à remplir, susceptibles d'accroître l'efficacité et les taux de réponses, est souvent revenue durant l'évaluation.
69. La capacité à se moderniser et à innover, c'est entre autres actualiser les systèmes et redéfinir les priorités régulièrement, ce qui suppose par ailleurs de disposer de ressources suffisantes et de mettre à jour les méthodes et les technologies de l'information afin que les systèmes statistiques suivent le rythme d'évolution des besoins des utilisateurs.
70. Même si bon nombre des normes et méthodologies proposées dans le cadre des initiatives (Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales, par exemple) et projets (enquête agricole intégrée ou AGRIS, etc.) de modernisation antérieurs sont mises en œuvre à vaste échelle, parvenir à des résultats de meilleure qualité par la modernisation peut être plus difficile, compte tenu du temps qu'il faudra pour améliorer les données de base au niveau des pays. La stratégie de modernisation de 2019 accorde donc la priorité, avec justesse, à des améliorations sur ce point.
71. L'équipe d'évaluation a mis en évidence plusieurs facteurs qui empêchent la FAO d'atteindre ses objectifs de modernisation: ressources humaines (savoir-faire expert) limitées; manque de financement pour la modernisation; manque de cohérence entre les solutions informatiques institutionnelles et l'environnement informatique; disparité persistante du système statistique (problème d'organisation interne); et manque de clarté quant au mandat d'OCS sur la poursuite de l'harmonisation.
72. Le haut niveau de savoir-faire du personnel de la FAO affecté à la fonction statistique offre une base solide aux évolutions méthodologiques. Cependant, la modernisation envisagée nécessite une expertise spécifique qui est rare sur le terrain au sein de la Division de la statistique de l'Organisation. De nombreux travaux de développement informatique ont été retardés en raison d'un manque d'expertise et de personnel à la Division de

l'informatique. Cette situation a donné lieu à deux cas de figure: soit les experts n'étaient pas formés aux outils informatiques, soit ils étaient totalement pris par des tâches informatiques au détriment de leur activité principale. Il s'en est ensuivi des retards dans les projets d'innovation tels que le système statistique opérationnel interne.

73. Les problématiques de la stratégie informatique et des ressources humaines (et leurs éventuels recoupements) concernent l'Organisation dans son ensemble et non la seule Division de la statistique de la FAO, bien que celle-ci en ait clairement ressenti les conséquences en termes de durabilité. À elles deux, les questions d'informatique et de ressources humaines semblent peser sur la capacité de la Division à s'adapter rapidement aux circonstances.
74. La manière dont la Division de la statistique de la FAO est organisée en interne limite aussi la capacité d'innovation. Le mandat d'OCS est centré sur la coordination et l'harmonisation et, dans une large mesure, sur les travaux de la FAO portant sur les indicateurs relatifs aux ODD.
75. La dispersion de la fonction statistique de la FAO dans un grand nombre de divisions et d'équipes pose problème. Si OCS a réussi à élaborer des lignes directrices sur les pratiques et approches à adopter collectivement, la capacité de développement des différentes unités chargées de statistique reste très fortement conditionnée par le personnel. La configuration institutionnelle actuelle comporte un risque de doublons et est parfois non compatible/cohérente avec les outils/méthodes recommandés (ce qui a par exemple été le cas lors de la mise en place de la télédétection à des fins statistiques).
76. La majeure partie du travail d'innovation, en particulier au niveau des pays, est menée par l'intermédiaire de projets financés par des fonds extrabudgétaires. Il est souvent impossible de prolonger ou d'étendre à plus vaste échelle les projets au-delà de la phase pilote par manque de financement de base. Les financeurs ont fait savoir qu'ils ne considéraient pas les activités de base relevant du mandat statistique comme une utilisation adéquate de leurs fonds.

Constatation 9: Les statistiques de l'Organisation ne sont que partiellement conformes au Cadre de l'assurance qualité des statistiques de la FAO.

77. Le premier principe du Cadre de l'assurance qualité des statistiques de la FAO est la pertinence. Les utilisateurs directs des bases de données de l'Organisation se révèlent être les gouvernements, les organisations internationales, les universités et le secteur privé, qui ont besoin de données comparables au plan international. Les entretiens menés par l'équipe d'évaluation suggèrent que le besoin de comparabilité internationale des groupes de parties prenantes nationales, tels que les organisations de la société civile, est plus limité. Une explication est que certaines bases de données statistiques de la FAO (ou certaines sections de ces bases) peuvent être difficiles à interpréter, même pour des utilisateurs chevronnés, par rapport à d'autres bases de données internationales. Ceci sans remise en cause des nombreux utilisateurs satisfaits des statistiques de la FAO.
78. À la question de savoir dans quelle mesure les bases de données statistiques de la FAO répondent aux besoins actuels et potentiels de leurs institutions, les statisticiens nationaux ont généralement répondu «partiellement», ou «en grande partie», bien que certains aient indiqué à l'équipe d'évaluation préférer d'autres sources de données en ligne telles que les bases de données du Département de l'agriculture des États-Unis.

79. Le deuxième principe du Cadre de l'assurance qualité des statistiques est que les statistiques de la FAO doivent refléter précisément et avec fiabilité la réalité²⁷. Dans certains cas, les chercheurs ont remis en question la précision des données de l'Organisation²⁸: il a été montré, outre d'autres incohérences (par exemple, des volumes à l'exportation excédentaires par rapport aux volumes de production), que FAOSTAT avait publié plusieurs informations erronées sur les récoltes. Des cas ont par ailleurs été constatés où plusieurs valeurs correspondaient à un même concept de données selon les différentes bases de données de la FAO. Parfois, les organisations nationales ne vérifient pas que leurs données sont véritablement représentatives. Il arrive que la précision des bases de données statistiques de la FAO, mesurée au taux d'imputation et au pourcentage de valeurs estimées, ne réponde pas aux normes d'autres organisations internationales de statistique. Cela tient souvent à la nature des données soumises. Toutefois, les méthodes d'estimation peuvent aussi être rudimentaires et ne pas suffisamment recourir à des sources de données non nationales. Cela étant dit, une large part des données de la FAO reste validée et précise.
80. Le troisième principe du Cadre de l'assurance qualité des statistiques est l'actualité et la ponctualité. Le temps qu'il faut pour que des données soient publiées dans les bases de données de la FAO est parfois plus long que pour des statistiques comparables dans d'autres institutions internationales. La norme acceptée pour les données annuelles par de nombreuses organisations statistiques internationales (par exemple, le Fonds monétaire international, l'Organisation pour la coopération et le développement économiques et Eurostat) est de ne pas dépasser les 12 mois après la fin de l'année de référence. Des normes semblables sont applicables pour d'autres périodicités. Si la nature de certaines données de la FAO écarte la possibilité d'un délai de 12 mois, ce n'est pas toujours le cas, notamment pour les données économiques. Par exemple, les données annuelles de FAOSTAT sont souvent seulement disponible nettement plus d'un an après la fin de l'année de référence. Les données pour de nombreux pays en développement et pays à revenus moyens ne sont même pas encore disponible dans ce délai, aussi les données annuelles des deux années les plus récentes sont-elles souvent des estimations ou des imputations. Ce qui signifie que la FAO, organisation de savoir, ne s'appuie pas sur des données précises ou actualisées pour ses informations ou analyses. Des évaluations valables, par exemple, des évolutions récentes du marché ou de la situation en matière de sécurité alimentaire ou nutritionnelle ne peuvent se fonder sur des données sur les échanges commerciaux ou des bilans alimentaires remontant à deux ou trois ans.
81. Le quatrième principe du Cadre de l'assurance qualité des statistiques est la cohérence et la comparabilité. L'équipe d'évaluation a constaté un travail impressionnant d'harmonisation et de coordination, bien que la portée de certaines des mesures prises ait jusqu'à présent été limitée. Plusieurs divisions productrices de données semblent réticentes à suivre la politique statistique d'OCS. La coexistence de multiples bases de données sans véritable gouvernance technique commune fait courir le risque de livrer des données manquant de cohérence et de comparabilité. Les valeurs des entrées relatives aux produits agricoles, par exemple, pour des périodes n'étant plus soumises à révision, ne sont pas les mêmes dans «Food Outlook», FAOSTAT et AMIS, ainsi qu'auprès des sources de données externes. Si des raisons valables expliquent les fluctuations de valeurs (AMIS est explicite quant à son utilisation de différentes sources de données pour FAOSTAT), toutes les différences ne peuvent s'expliquer ainsi.

²⁷ FAO (2014).

²⁸ Voir Kikuchi et al (2014). Au mois de décembre 2019, les données de FAOSTAT étaient inchangées par rapport à celles citées dans le présent document.

82. Il n'existe pas de réelle base de données intégrée pour la diffusion, bien qu'un entrepôt de données statistiques soit prévu. Par conséquent, nombre des informations fournies sont redondantes. Un filtrage des informations existantes et une procédure systématique pour l'ajout de nouvelles variables et de nouveaux indicateurs aux collections de données seraient utiles.
83. Adresser plusieurs questionnaires distincts à un même destinataire crée un travail supplémentaire et expose au risque de recevoir des réponses incomplètes ou incohérentes.
84. Le dernier principe du Cadre de l'assurance qualité des statistiques est l'accessibilité et la clarté, ce qui se rapporte à la facilité et à la qualité de l'accès aux données, ainsi qu'aux graphiques, documents, métadonnées et informations qui les accompagnent. Divers problèmes techniques, spécifiques à certaines bases de données statistiques, ont limité cette accessibilité.
85. On constate un manque de communication manifeste en ce qui concerne la manière dont les données des bases de données de la FAO sont compilées. Les métadonnées disponibles sur Internet ne sont pas facilement accessibles par les utilisateurs au niveau des pays. Si la plupart des bases de données examinées fournissent de la documentation, elle est généralement incomplète et incohérente et elle respecte mal les normes ou structures communes. La base de données sur le suivi et l'analyse des prix alimentaires est un exemple de base de données de la FAO dont les métadonnées sont satisfaisantes.
86. Dans l'ensemble, l'aspect et la structure des bases de données de la FAO sont coordonnés. Toutes les bases de données s'ouvrent sur la même page d'accueil. Mais certaines ont un aspect un peu différent, car elles remontent à une version antérieure. Une meilleure normalisation et coordination serait très souhaitable.
87. Les systèmes d'information statistique ont été mis au point de façon isolée et, souvent, ne sont pas accessibles de la même manière. Il n'est pas viable de continuer à développer des interfaces utilisateurs distinctes pour chaque système. Les acteurs concernés au sein de la FAO sont conscients de ce problème.
88. La stratégie d'OCS pour la modernisation des statistiques de la FAO indique que les conditions d'utilisation et les politiques de diffusion de l'Organisation ne sont pas conformes aux principes établis des données ouvertes. Dans le prolongement de la consultation des utilisateurs FAOSTAT de 2018, il a été recommandé de mieux respecter les normes des données ouvertes. Le programme de travail statistique 2018–2019²⁹ de la FAO vise à mettre au point une stratégie en matière de données ouvertes, comportant des normes de qualité, afin de faire en sorte que toutes les bases de données de l'Organisation soient conformes à ce standard³⁰. La difficulté réside dans sa mise en œuvre à l'échelle de l'ensemble de la FAO³¹.

²⁹ FAO (2019c).

³⁰ Il est prévu de produire un prototype de validation pour un catalogue de données ouvertes, dans un premier temps pour les ensembles de données relatifs aux ODD.

³¹ L'accès aux microdonnées a été prévu dans certaines bases de données. Cette fonctionnalité permet aux utilisateurs de la base de personnaliser les indicateurs sans accéder aux microdonnées et/ou leur permet d'accéder aux microdonnées rendues anonymes comme il convient. Un répertoire de microdonnées est prévu afin de diffuser les ensembles de données relatifs aux recensements et enquêtes agricoles.

Constatation 10: L'action normative et méthodologique de la FAO concernant les ODD a été bien menée et bénéficie d'une reconnaissance internationale.

89. La FAO s'est montrée à la hauteur des nouveaux besoins des pays et a répondu aux demandes de sensibilisation, de partage des connaissances et de renforcement des capacités concernant les méthodologies et les orientations portant sur les 21 indicateurs relatifs aux ODD. Malgré les efforts considérables déployés par OCS pour valider, élaborer et harmoniser les normes statistiques associées aux nouveaux concepts et principes des ODD, le personnel a exprimé le souhait de jouer un rôle encore plus actif dans la coordination des ODD, compte tenu de la demande croissante au niveau des pays.
90. La FAO a mené avec assiduité des activités pilotes et des mises à l'essai en coopération avec certains pays afin d'évaluer l'applicabilité, la pertinence et l'efficacité des nouvelles méthodologies, lignes directrices et mesures indirectes dans différents contextes.
91. Les méthodes en cours d'élaboration pour mesurer la progression par rapport aux ODD ont, dans bien des cas, contribué ou donné lieu à des outils. La Division de la statistique de la FAO a mis au point, en collaboration avec l'équipe chargée des outils informatiques du groupe de recherche sur l'économie du développement de la Banque mondiale, le logiciel gratuit et autonome ADePT-Food Security, visant à améliorer la qualité, la cohérence et la disponibilité des statistiques sur la sécurité alimentaire recueillies dans le cadre des enquêtes nationales auprès des ménages.
92. L'établissement de partenariats techniques axés sur l'élaboration de méthodologies pour certains indicateurs relatifs aux ODD a bien progressé. La FAO travaille, en coopération avec un certain nombre d'organisations internationales, sur des initiatives statistiques liées aux ODD. Cependant, pour une collaboration efficace, l'Organisation doit intervenir de manière plus structurée et stratégique. À ce jour, elle n'a pas réussi à tirer parti de ces partenariats techniques avec les institutions co-contributrices.
93. Dans l'ensemble, les personnes interrogées ont exprimé des opinions positives (et des attentes élevées) quant à la qualité des orientations techniques fournies par la FAO en ce qui concerne les indicateurs relatifs aux ODD. Ce retour d'informations positif devrait servir de motivation pour renforcer et appliquer de manière cohérente les mécanismes d'assurance qualité concernant les produits et services statistiques liés aux ODD et traditionnels. L'étude relative aux ODD menée dans le cadre de l'évaluation a étayé les résultats de celle-ci et fourni de nombreuses preuves à l'appui de ses conclusions.

3.3. Question d'évaluation 3

Dans quelle mesure la FAO fournit-elle un service de renforcement des capacités statistiques utile et efficace à ses États Membres?

Constatation 11: La nécessité d'un renforcement des capacités dans le domaine des statistiques agricoles est élevée étant donné que les pays disposent de peu de moyens pour produire des statistiques de qualité permettant de satisfaire aux demandes de données. La FAO ne répond pas toujours à ce besoin sur tous les plans, car les crédits nets alloués sont faibles et qu'elle dépend de ressources extrabudgétaires. Toutefois, le renforcement des capacités fourni par la FAO en matière de statistique est utile.

94. Les activités de renforcement des capacités statistiques menées par la FAO au niveau des pays peuvent être regroupées en trois catégories: motivées par la demande, motivées par l'offre (lorsque c'est la FAO qui en est à l'origine) et collaboratives (lorsqu'elles sont incluses dans les cadres de programmation par pays). Quatre-vingt-huit pour cent des répondants nationaux interrogés dans le cadre de cette évaluation ont déclaré que le soutien de la FAO au renforcement des capacités statistiques était «très» ou «plutôt» utile. Dans certains cas (Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et indicateurs relatifs aux ODD), des évaluations des besoins ont été réalisées. Cependant, dans l'ensemble, les activités de renforcement des capacités statistiques ne sont pas systématiques ou bien coordonnées, principalement parce que l'Organisation dépend de financements externes pour les projets³². Les programmes de coopération technique constituent un outil essentiel lorsqu'il s'agit de répondre aux demandes/besoins prioritaires d'assistance technique et de renforcement des capacités au niveau national. La part de financements obtenus, aux fins du renforcement des capacités statistiques, auprès de donateurs ou dans le cadre des programmes de coopération technique varie d'une région et d'un pays à l'autre.
95. La FAO joue un rôle de premier plan pour ce qui est d'aider les pays à effectuer des recensements agricoles. Elle consacre une part importante du budget de ses programmes de coopération technique à la fourniture d'un appui technique à cet égard (51 pour cent des travaux de recensements ont été financés au titre de ce type de programme en 2012/2013, et 41 pour cent en 2018/2019). Les données issues des recensements ont servi à l'élaboration de politiques et programmes nationaux essentiels³³. Cependant, 50 pour cent des pays de l'Association internationale de développement (AID) n'avaient pas fait de recensement agricole pendant la période 2006-2020³⁴, tandis que 70 pour cent ne disposaient pas d'enquêtes sur la production agricole.
96. La motivation des pays à mettre en œuvre le Système international d'information pour les sciences et la technologie agricoles (AGRIS) et l'intérêt des donateurs pour le financer en démontre la pertinence. Cependant, un problème important est que sa mise en œuvre est pilotée par le Siège, sans la participation des bureaux régionaux et/ou bureaux de pays, et ce dans la plupart des régions, à l'exception de la région Europe et Asie centrale.
97. AGRIS et les recensements agricoles ont été modifiés afin de faire en sorte qu'ils génèrent les informations requises pour un certain nombre d'indicateurs relatifs aux ODD portant

³² Une analyse de budget pour la période allant de 2012/2013 à 2018/2019 a montré que si en 2012/2013, 43 pour cent du budget total (fonds budgétaires et extrabudgétaires) provenait du budget ordinaire, en 2018/2019, cette part ne s'élevait qu'à 27 pour cent.

³³ Par exemple, en Arménie, le recensement agricole est perçu comme changeant la donne, et les données ont été utilisées pour mettre au point la stratégie nationale de développement agricole et rural 2019-2029.

³⁴ IDA (2020).

sur les problématiques de genre; l'accent a récemment été mis sur le renforcement des capacités de suivi et d'établissement de rapports sur les indicateurs relatifs aux ODD³⁵.

98. Les résultats de l'enquête d'évaluation ont montré que la FAO parvenait mieux à répondre aux demandes des pays lorsqu'elles étaient fortement ou faiblement complexes, par opposition aux demandes de catégorie moyenne.
99. La FAO ne constitue pas de liste de toutes ses activités de renforcement des capacités statistiques pour un pays donné ou à l'échelle de l'Organisation. Il est donc difficile d'évaluer de manière systématique sa contribution globale et l'incidence de son action de renforcement des capacités statistiques aux niveaux national, régional ou mondial.

Constatation 12: Le renforcement des capacités a été axé sur la production et la collecte de données et, dans une certaine mesure, sur l'analyse et la diffusion de données. L'utilisation des données et statistiques à l'appui de l'élaboration de politiques durables et de la prise de décisions éclairées doit être davantage mise en avant.

100. La FAO s'est montrée efficace dans le renforcement des capacités d'individus sélectionnés au niveau national au moyen d'actions de formation, d'ateliers et d'un appui technique sur différents sujets et dans différents domaines. Au fil des ans, la FAO a principalement apporté son aide dans deux domaines clés: les recensements agricoles et la sécurité alimentaire, d'après un examen des précédentes évaluations et les entretiens menés par l'équipe d'évaluation (en particulier au niveau des pays). Si les capacités individuelles en matière d'interprétation de données se sont améliorées dans une certaine mesure, la FAO peut faire encore mieux pour renforcer la capacité à recourir plus systématiquement à des données factuelles pour l'élaboration de politiques. L'Organisation devrait renforcer son soutien en matière d'interprétation des données, sachant que même les pays à revenus moyens et à revenus élevés ont demandé de l'aide dans ce domaine.
101. Dans le cadre de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles, la FAO a formé 960 fonctionnaires de 82 pays des régions Afrique et Asie-Pacifique, par l'intermédiaire de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP) de l'ONU. De même, une assistance technique sur les méthodologies présentant un bon rapport coût-efficacité a été fournie à 46 pays (26 en Afrique, par l'intermédiaire d'ESS et de la Banque africaine de développement, et 16 en Asie-Pacifique, par l'intermédiaire du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique de la FAO). Toutefois, l'équipe d'évaluation a trouvé peu d'éléments montrant un usage institutionnalisé de la méthodologie de la FAO en matière de collecte de données. Toujours dans le cadre de la Stratégie, par l'intermédiaire de la CEA, des bourses d'études ont été offertes à 79 statisticiens de 40 pays émergents d'Afrique afin qu'ils suivent un programme de formation supérieure dans le domaine des statistiques agricoles. Depuis 2018, les efforts déployés par la FAO pour diffuser de nouvelles méthodologies permettant de collecter de meilleures données, pour compilation et analyse, en sont encore à leur stade le plus précoce.
102. Les relations institutionnelles sont plus solides au sein de certains systèmes nationaux de statistique, comme il a été constaté lors des recensements agricoles (en Arménie, en Côte d'Ivoire, en Géorgie et au Timor Leste, entre autres). En dehors de ce recensement, le soutien global apporté par la FAO au renforcement des capacités institutionnelles et de la

³⁵ Afin de faire connaître le soutien de la FAO et d'en accroître les demandes, OCS a adressé des courriers aux pays afin qu'ils fassent des demandes de renforcement des capacités concernant les indicateurs relatifs aux ODD, en proposant des formations sur des indicateurs spécifiques à la demande.

coordination, au service de meilleurs systèmes nationaux de statistiques agricoles, est moins clairement défini.

103. Au sujet de l'efficacité de la FAO en matière de renforcement des capacités organisationnelles, 50 à 60 pour cent des répondants de l'enquête ont jugé le soutien apporté «très» ou «plutôt» efficace dans les domaines de la planification stratégique et du suivi, de l'interprétation des données, des systèmes d'assurance qualité, et des processus de production statistique. En revanche, seulement 47 pour cent ont fait la même estimation pour le soutien apporté par la FAO en matière de transparence dans l'établissement de rapports.
104. Parmi les principaux obstacles à la collecte, à la compilation et à la diffusion des statistiques mis en évidence au niveau national, on citera le manque de personnel qualifié, l'insuffisance des budgets publics consacrés aux activités de renforcement des capacités statistiques, le faible soutien politique aux initiatives statistiques (y compris au renforcement des capacités) et l'insuffisance ou l'absence de ressources, au titre des programmes de coopération technique ou de l'assistance technique, allouées au renforcement des capacités statistiques.
105. L'appui technique apporté par la FAO dans le cadre des recensements agricoles a aidé de nombreux pays à fournir des données et des informations statistiques de meilleure qualité. Cet appui technique a pris des formes diverses d'un pays à l'autre, mais a généralement porté sur la conception/l'ajustement de questionnaires, les manuels et outils, la formation des enquêteurs, les stratégies d'échantillonnage et la conception de tableaux. Le soutien et l'aide de la FAO ont permis à des pays comme l'Arménie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Timor-Leste de procéder pour la première fois à des recensements agricoles. Ils ont également permis à plusieurs pays d'entreprendre des enquêtes agricoles nationales en plus du recensement agricole au moyen des techniques d'entretien individuel assisté par ordinateur.
106. La diffusion des statistiques et des méthodes statistiques, ainsi que la promotion du recours aux données dans l'élaboration des politiques, ont été citées comme des points faibles de la FAO dans plusieurs évaluations. De nombreux produits et services de savoir statistique proposés par la FAO sont inconnus des parties prenantes/clients au niveau national, alors même qu'il s'agit d'«utilisateurs principaux»³⁶. Les visites dans les pays ont révélé que bon nombre des méthodes nouvelles et améliorées mises au point dans le cadre de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles étaient encore inconnues au niveau des pays (en ce qui concerne les bilans alimentaires, par exemple)³⁷. De nombreuses parties prenantes nationales n'avaient pas connaissance des cours de formation en ligne proposés par la FAO pour les indicateurs relatifs aux ODD.
107. Beaucoup de membres du personnel de la FAO n'avaient pas non plus connaissance des ressources disponibles (bases de données, méthodologies et supports de connaissance). Le renforcement des capacités du personnel de l'Organisation devrait être un prérequis des services d'orientation et d'assistance apportés aux pays en matière de diffusion de données.

Constatation 13: L'aide apportée par la FAO aux États Membres pour élaborer et intégrer des plans stratégiques relatifs aux statistiques agricoles et rurales (PSSAR) dans les stratégies nationales pour le développement de la statistique (SNDS) s'est en grande partie appuyée sur

³⁶ FAO (2015).

³⁷ Y compris dans des pays concernés par la Stratégie mondiale en Afrique et dans la région Asie-Pacifique.

la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales, entièrement financée par des fonds extrabudgétaires. En l'absence de budget de base, il n'est pas certain qu'il soit possible de poursuivre cette aide en passant par les bureaux décentralisés de la FAO. De même, le renforcement des mécanismes de coordination des systèmes nationaux de statistique n'a pas été une priorité.

108. Dans le cadre de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales, la FAO a aidé 41 pays (26 en Afrique et 15 en Asie-Pacifique) à mettre au point des plans stratégiques relatifs à ces statistiques. Elle a aussi élaboré des plans stratégiques multipays à l'échelon sous-régional en les intégrant aux stratégies nationales pour le développement de la statistique. Il s'agit de documents détaillés, axés sur les politiques, et centrés sur les statistiques agricoles. La FAO s'est appuyée sur des partenariats plus ou moins étroits avec des institutions bilatérales et multilatérales, des fondations et des établissements de recherche/universitaires en vue de faciliter le renforcement des capacités en matière de statistique aux niveaux mondial, régional et national. Toutefois, elle a encore peu tiré parti de la coopération avec le secteur privé. Les principaux partenariats mondiaux ont été établis avec la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales³⁸ et le Système international d'information pour les sciences et la technologie agricoles (AGRIS)³⁹.
109. Au niveau régional, des partenariats intéressants ont été mis en place avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la Banque asiatique de développement (BasD) et le centre de géo-information de l'Institut asiatique de technologie pour la région Asie-Pacifique, ainsi qu'avec le Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice). Cependant, les possibilités d'association avec les communautés économiques régionales pour l'Afrique, en vue du renforcement des capacités statistiques, ont peu été explorées. Des partenariats avec des instances bilatérales et multilatérales ont été noués au niveau des pays, outre quelques cas de coopération Sud-Sud.

Constatation 14: L'action de renforcement des capacités menée par la FAO dans le cadre des indicateurs relatifs aux ODD en est à ses prémises. L'Organisation a surtout mis l'accent sur la sensibilisation aux 21 indicateurs et, plus récemment, à des indicateurs spécifiques dans certains pays. Elle n'a pas encore harmonisé et coordonné ces travaux avec son action normative au niveau des pays.

110. Après s'être prioritairement employé, en 2016–2018, à la mise en place du cadre régional/mondial pour les 21 indicateurs relatifs aux ODD, OCS a centré son action sur le soutien au niveau des pays⁴⁰. Les sessions de formation organisées au niveau national ont pris deux formes: 1) une session de formation de trois jours consacrée à la diffusion d'informations générales sur les 21 indicateurs, et 2) une formation spécifique sur un ou deux indicateurs sélectionnés. Le taux de participation des statisticiens régionaux à ces formations a varié d'une région à l'autre, et d'un bureau à l'autre, ce qui pourrait se ressentir lorsqu'il s'agira d'intégrer le soutien dans le domaine aux ODD à l'action normative menée au niveau des pays.
111. La FAO aide un certain nombre d'États Membres à harmoniser leurs plans nationaux avec les indicateurs relatifs aux ODD et à en assurer le suivi, ainsi qu'à établir leurs rapports à ce sujet. Dans certains pays et régions, l'Organisation a fourni un appui en vue de faire

³⁸ FAO (2012).

³⁹ FAO (2018d).

⁴⁰ Il a été noté que la première difficulté pour OCS a été le manque de demandes de la part des pays. OCS s'est donc adressé aux pays et aux bureaux de la FAO dans les pays en les invitant à faire des demandes de formation spécifiques.

coïncider les plans et activités de suivi/d'établissement de rapports nationaux avec une partie ou la totalité des indicateurs. Un tel appui serait bienvenu dans d'autres pays.

112. Cependant, le soutien de l'Organisation aux États Membres se heurte à des difficultés. La FAO manque de ressources, par exemple, pour aider les pays à intégrer les huit questions du FIES (Module d'enquête fondé sur l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue) à leurs enquêtes nationales de 2020. Certains pays utilisent les indicateurs relatifs aux ODD, tandis que d'autres se servent de mesures différentes qui ne sont pas équivalentes, et emploient une méthodologie distincte pour la collecte de données. L'action de la FAO et son appui technique sur les 21 indicateurs relatifs aux ODD s'inscrit parallèlement selon une autre perspective dans l'action normative de l'Organisation.

Constatation 15: La FAO étant l'une des premières à préconiser la collecte de données ventilées par sexe, elle s'est employée à renforcer les capacités des États Membres en la matière à des fins d'analyse. Si des progrès ont été faits au niveau de la collecte de ce type de données, elle n'est pas encore systématique dans toutes les activités statistiques de la FAO.

113. La FAO s'emploie à renforcer les capacités des États Membres en matière de collecte de données ventilées par sexe et est l'une des premières à défendre la ventilation des données dans la perspective d'une véritable analyse différenciée par sexe⁴¹. Dans le cadre du Programme mondial de recensement agricole et de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales, l'Organisation a élaboré et communiqué des lignes directrices sur la collecte de données ventilées par sexe dans les recensements nationaux et les enquêtes agricoles nationales, dans l'optique de contribuer aux indicateurs sexospécifiques (5.a.1)⁴².
114. L'assistance technique de la FAO dans la région Amérique latine et Caraïbes a conduit à l'intégration d'aspects liés au genre dans les recensements agricoles du Pérou et de la République dominicaine. Une formation sur les statistiques ventilées par sexe semble aussi avoir donné de bons résultats. Dans la région Asie et Pacifique, des perspectives tenant compte de la parité hommes-femmes (par exemple en ce qui concerne la propriété foncière des femmes) ont été intégrées au recensement agricole du Bangladesh, tandis que l'ODD 5.a.1 a été pris en compte dans le recensement agricole du Bhoutan. Intégrer des perspectives tenant compte de la parité hommes-femmes dans les recensements agricoles pour la première fois a permis la collecte de données ventilées par sexe sur la propriété des terres agricoles, la participation à des activités agricoles, la nature de cette participation et les stratégies de lutte contre l'insécurité alimentaire (au Cambodge).
115. Toutefois, la collecte de données ventilées par sexe est encore en progression et n'est pas systématique dans toutes les activités de la FAO. Plusieurs évaluations de programmes par pays ont fait ressortir des problèmes d'incohérence dans ce type de données (par exemple, en Haïti, au Sri Lanka, en Somalie, au Soudan du Sud, au Kirghizistan et au Bangladesh). En outre, les évaluations menées dans des domaines spécifiques – santé du bétail et des animaux (Soudan du Sud), intervention en cas d'inondation (Pakistan), intervention d'urgence, emploi, protection sociale et questions de régimes fonciers – intégrant des analyses sur la pauvreté ont révélé une absence ou une mauvaise utilisation des données ventilées par sexe. De même, de telles données semblent rarement utilisées à l'appui du processus de décision.

⁴¹ FAO (2013a; 2019a).

⁴² FAO (2017d).

4. Conclusions et recommandations

4.1. Conclusions

Conclusion 1: La structure de gouvernance interne de la fonction statistique de l'Organisation n'offre pas une base assez solide pour une fonction statistique bien coordonnée, cohérente ou satisfaisante. Si la fonction statistique reste pertinente par rapport au Cadre stratégique (d'autant plus à l'ère des ODD et du principe consistant à «ne pas faire de laissés-pour-compte»), la multiplicité des unités/divisions menant des activités statistiques ont créé une certaine confusion quant aux rôles et responsabilités, et en ont amoindri l'efficacité. Les savoirs régionaux ne sont pas suffisamment utilisés pour concevoir les méthodologies et les normes.

Conclusion 2: Les ressources du Programme ordinaire allouées aux activités statistiques de l'Organisation, y compris aux activités de soutien, ne sont pas à la hauteur des objectifs du plan de travail statistique. La dépendance de la FAO à l'égard de ressources extrabudgétaires pour financer son action de renforcement des capacités statistiques crée une certaine incertitude quant à la viabilité de celle-ci à l'appui des activités statistiques essentielles.

Conclusion 3: Si des progrès ont été faits en ce qui concerne la qualité, les statistiques produites et diffusées par l'Organisation ne sont que partiellement conformes au Cadre de l'assurance qualité des statistiques de la FAO.

Conclusion 4: Les outils hérités du passé et les procédures actuelles constituent (souvent) des freins à l'évolution vers un système statistique cohérent et moderne. Le manque d'harmonisation des procédures en vigueur ainsi que l'insuffisance des services de soutien et des infrastructures informatiques s'y ajoutent pour limiter encore les progrès.

Conclusion 5: Le rôle de coordination et le travail méthodologique assurés par la FAO en ce qui concerne les ODD ont accru la visibilité de l'Organisation au sein de la communauté statistique internationale, et son action de diffusion des connaissances sur les normes nationales a renforcé la sensibilisation du public. Il est essentiel de faire le lien entre les activités de renforcement des capacités menées par la FAO dans le cadre des indicateurs relatifs aux ODD et ses activités régulières au niveau des pays, afin d'aligner statistiques et politiques.

Conclusion 6: Les activités de renforcement des capacités statistiques de la FAO restent fortement axées sur la mise en place de systèmes de collecte de données et ne mettent pas assez l'accent sur la manière d'intégrer les statistiques aux mécanismes nationaux d'élaboration de politiques afin que ces dernières soient fondées sur des données factuelles. La ventilation par sexe devrait être systématique dans toutes les activités statistiques de l'Organisation.

Conclusion 7: Le soutien au renforcement des systèmes statistiques nationaux n'est pas systématiquement pris en compte dans la réflexion et la planification des bureaux décentralisés de la FAO.

4.2. Recommandations

Recommandation 1: La FAO devrait revoir ses mécanismes de gouvernance interne afin d'assurer une meilleure coordination et une meilleure cohérence de sa fonction statistique.

Elle devra ainsi: 1) veiller à ce qu'une entité soit dotée d'une autorité suffisante pour assurer la supervision et assumer l'obligation de rendre des comptes, et 2) préciser et concrétiser les responsabilités et les liens hiérarchiques des divisions et des bureaux chargés de produire et de diffuser des statistiques.

À cette fin, l'équipe d'évaluation suggère que la FAO:

- accroisse le degré de supervision et les responsabilités du Statisticien en chef;
- fusionne les fonctions de Statisticien en chef et de Directeur de la Division de la statistique, en conférant à cette entité de plus vastes responsabilités quant à la gestion des activités statistiques de toutes les autres unités.

Recommandation 2: La FAO doit redéfinir la fonction des statisticiens régionaux en prévoyant des ressources suffisantes pour qu'ils puissent contribuer aux activités stratégiques au niveau du Siège et aux activités opérationnelles au niveau des pays.

Pour y parvenir, l'Organisation doit investir dans des solutions d'un bon rapport coût-efficacité. Une solution pourrait être de décentraliser davantage de postes des unités statistiques vers les régions qui en ont le plus besoin. De cette façon, la charge de travail actuelle des statisticiens régionaux serait allégée et les liens seraient renforcés. Une autre possibilité serait de recourir au Programme des jeunes cadres ou à la coopération Sud-Sud pour proposer une assistance.

Recommandation 3: La FAO doit réaffecter prioritairement des ressources du Programme ordinaire aux activités statistiques et tirer le meilleur parti possible des financements extrabudgétaires en s'appuyant sur un plan de renforcement des capacités plus stratégique.

Pour atteindre les objectifs statistiques fixés dans le plan de travail annuel, la FAO doit allouer une plus grande part du budget à ses divisions ou unités chargées de statistique. Elle doit investir plus, de manière plus durable, tant dans les ressources humaines que dans les infrastructures. La FAO pourrait envisager un certain nombre de solutions pour tirer le meilleur parti possible des financements:

- fixer de nouvelles priorités pour les ressources du budget ordinaire en cours afin d'établir un poste de collecte de fonds et de mobilisation de ressources sur la base d'un partage des coûts entre divisions et/ou fonds;
- créer un plan évolutif qui définisse: a) les objectifs stratégiques à long terme; b) un plan à moyen terme détaillant les actions prioritaires sur une période, par exemple, de trois ans; et c) un plan de travail pluriannuel étayé par un plan financier réaliste;
- mettre en place un fonds fiduciaire interne;
- tirer parti des ressources extrabudgétaires pour créer un plan de continuité qui permettrait de résoudre les incertitudes concernant le renforcement des capacités au titre des programmes ordinaires; et
- négocier des fonds extrabudgétaires au moment opportun.

Recommandation 4: La FAO doit accélérer les actions menées pour améliorer la qualité de ses données et l'appui de l'infrastructure informatique.

L'Organisation devrait mettre en place et en œuvre un système intégré de gestion de la qualité statistique, couvrant toutes les activités statistiques, afin d'assurer le plein respect des normes statistiques existantes et nouvelles convenues au plan international.

La FAO devrait instaurer des procédures et des outils informatiques susceptibles de faciliter les processus et produits statistiques, normalisés dans le cadre d'une stratégie globale de mise en entrepôt de données, dans le but d'améliorer la qualité de ses données.

Recommandation 5: La FAO devrait accroître l'étendue de ses initiatives de renforcement des capacités statistiques afin de permettre aux pays de collecter, produire et diffuser des

statistiques précises, fiables et actualisées et de s'appuyer sur des informations statistiques, notamment des données ventilées par sexe.

Pour ce faire, les activités de renforcement des capacités de la FAO pourraient être associées aux plans sectoriels au niveau des pays, et les différents groupes de parties prenantes (internes ou externes) pourraient être réunis à un stade précoce.

La FAO et ses unités hors Siège devraient aborder le renforcement des capacités statistiques de manière globale, tout au long de la chaîne de valeur des données, afin de répondre à la demande de données (y compris de données ventilées par sexe) de la scène nationale de l'élaboration des politiques, et faire de même concernant la mise au point des plans sectoriels et l'établissement de rapports à ce sujet.

Recommandation 6: Les bureaux décentralisés de la FAO devraient contribuer systématiquement à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies nationales pour le développement de la statistique (SNDS) pertinentes.

Les bureaux régionaux de la FAO devraient prendre les rênes chaque fois que possible et fournir une assistance technique afin de s'assurer que le poids approprié soit donné, dans les SNDS, à la production et à l'utilisation des statistiques agricoles nationales. Le travail sur les politiques des bureaux décentralisés de la FAO devrait favoriser l'élaboration et la mise en œuvre de plans stratégiques concernant les statistiques agricoles, et prévoir le renforcement des mécanismes de coordination nationaux des statistiques dans le cadre des SNDS.

Références

AQUASTAT. n.d. Système d'information mondial de la FAO sur l'eau et l'agriculture [en ligne]. Rome, FAO [cité le 4 janvier 2020]. <http://www.fao.org/aquastat/fr/>.

Assemblée générale des Nations Unies. 2014. *Principes fondamentaux de la statistique officielle.* A/RES/68/261. Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 29 janvier 2014. New York. (également disponible à l'adresse suivante: <https://unstats.un.org/unsd/dnss/gp/FP-New-F.pdf>).

Banque mondiale et FAO. 2010. *Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales.* Rapport numéro 56719–GLB. Washington, DC et Rome. (également disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/am082f/am082f.pdf>).

Commission de statistique de l'ONU. 2017. *Cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs et aux cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030.* In: *Décisions de la Commission de statistique* [en ligne]. Site Web de la Commission de statistique. New York [cité le 3 janvier 2020]. <https://unstats.un.org/unsd/statcom/decisions-ref/?code=48/101>.

Conseil économique et social de l'ONU. 2017. *Rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable.* Note du Secrétaire général. E/CN.3/2017/2. New York. (également disponible à l'adresse suivante: <https://unstats.un.org/unsd/statcom/48th-session/documents/2017-2-IAEG-SDGs-F.pdf>).

FAO. 2008. *Évaluation indépendante du rôle et des activités de la FAO dans le domaine.* Comité du Programme, document PC 100/3a. Rome. (également disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/tempref/docrep/fao/meeting/014/k2921f.pdf>).

FAO. 2012. *Plan d'action de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales - Amélioration des statistiques en matière de sécurité alimentaire, d'agriculture et de développement rural durables.* Initiative de la FAO, de la Banque mondiale et de la Commission de statistique de l'ONU. Rome. (également disponible, en anglais, à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/i3082e/i3082e.pdf>).

FAO. 2013a. *Politique de la FAO sur l'égalité des sexes. Atteindre les objectifs de sécurité alimentaire dans l'agriculture et le développement rural.* Rome. (également disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/a-i3205f.pdf>).

FAO. 2013b. *Cadre stratégique révisé.* Conférence, document C 2013/7. Rome. (également disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/mg015f/mg015f.pdf>).

FAO. 2014. *Cadre de l'assurance qualité des statistiques de la FAO.* Rome. (également disponible, en anglais, à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/i3664e/i3664e.pdf>).

FAO. 2015. *Évaluation de la contribution de la FAO aux connaissances relatives à l'alimentation et à l'agriculture.* Série Évaluations thématiques du Bureau de l'évaluation. Rome. (également disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/a-mo708f.pdf>).

FAO. 2016. *Agricultural Integrated Survey (AGRIS): Rationale and Methodology* (Système international d'information pour les sciences et la technologie agricoles: raison d'être et méthodologie). Document présenté à la Commission des statistiques agricoles pour l'Asie et le Pacifique à sa vingt-sixième session, tenue du 15 au 19 février 2016 à Thimphou (Bhoutan). Rome, Division de la statistique de la FAO. (également disponible à l'adresse suivante:

<http://www.fao.org/fileadmin/templates/ess/documents/apcas26/presentations/APCAS-16-6.2.3 - FAO - Agricultural Integrated Survey AGRIS Rationale and Methodology.pdf>

FAO. 2017a. *Évaluation du Programme de la FAO au Cameroun 2013–2017*. Bureau de l'Évaluation. Série Évaluation de programme par pays. Rome. (également disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/CA0864FR/ca0864fr.pdf>).

FAO. 2017b. *Évaluation du Programme de la FAO au Niger*. Bureau de l'Évaluation. Série Évaluation de programme par pays. Rome. (également disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/a-bd619f.pdf>).

FAO. 2017c. *Évaluation du Programme de la FAO en Côte d'Ivoire 2012–2016*. Bureau de l'Évaluation. Série Évaluation de programme par pays. Rome. (également disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/a-bd697f.pdf>).

FAO. 2017d. *Guidelines for collecting data for sex-disaggregated and gender-specific indicators in national agricultural surveys* (lignes directrices pour la collecte de données destinées aux indicateurs ventilés par sexe et sexospécifiques des enquêtes agricoles nationales). Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales. Rome. (également disponible, en anglais, à l'adresse suivante: http://gsars.org/wp-content/uploads/2017/10/GENDER-FINAL_Guideline_May2017-Completo-10-1.pdf).

FAO. 2018a. *Evaluation of FAO's Contribution to The Kingdom of Cambodia* (évaluation du Programme de la FAO au Cambodge). Bureau de l'Évaluation. Série Évaluation de programme par pays. Rome. (également disponible, en anglais, à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/ca4448en/ca4448en.pdf>).

FAO. 2018b. *Evaluation of FAO's Contribution to the Republic of Kenya* (évaluation du Programme de la FAO au Kenya). Bureau de l'Évaluation. Série Évaluation de programme par pays. Rome. (également disponible, en anglais, à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/evaluation/evaluation-digest/evaluations-detail/en/c/1147449/>).

FAO. 2018c. *FAOSTAT User Consultation 2018*. Rome, Bureau du Statisticien en chef de la FAO. (également disponible, en anglais, à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/forestry/48724-0ffc5805e19ae3d535167beb5faf4fd3a.pdf>).

FAO. 2018d. *Le programme d'enquête agricole intégrée AGRISurvey – Les données, moteur de développement*. Rome. (également disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/ca1459fr/CA1459FR.pdf>).

FAO. 2019a. *Évaluation des activités de la FAO en matière de parité hommes-femmes*. Bureau de l'évaluation. Série Évaluations thématiques. Rome. (également disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/mz084fr/mz084fr.pdf>).

FAO. 2019b. *Rapport d'évaluation du Programme 2019*. C 2019/4. Rome. (également disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/mz027fr/mz027fr.pdf>).

FAO. 2019c. *Programme de travail statistique de la FAO 2018–2019*. Rome, Bureau du Statisticien en chef. (également disponible, en anglais, à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/CA3009EN/ca3009en.pdf>).

FAO. 2020a. *Base de données Genre et le Droit à la Terre* [en ligne]. Rome [cité le 4 janvier 2020]. <http://www.fao.org/gender-landrights-database/fr/>

FAO. 2020b. Objectifs de développement durable [en ligne]. Rome [cité le 12 janvier 2020]. <http://www.fao.org/sustainable-development-goals/indicators/fr/>.

FAO et Communauté du Pacifique. 2018. *Pacific Strategic Plan for Agricultural and Fisheries Statistics: Strengthening the evidence base for achievement of the Sustainable Development Goals* (Plan stratégique sur les statistiques de l'agriculture et des pêches). Bangkok. (également disponible, en anglais, à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/i8344EN/i8344en.pdf>).

FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS. 2019. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2019. Se prémunir contre les ralentissements et les fléchissements économiques*. Rome, FAO. (également disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/ca5162en/ca5162fr.pdf>).

FAOSTAT. 2019. Données de l'alimentation et de l'agriculture [en ligne]. Rome, FAO [cité le 4 janvier 2020]. <http://www.fao.org/faostat/fr/#home>

IDA – Association internationale de développement. 2020. Qu'est-ce que l'IDA? [en ligne]. Washington, DC, Groupe de la Banque mondiale [cité le 4 janvier 2020]. <https://ida.banquemondiale.org/apropos/quest-ce-que-lida>

INDDX Project. 2018. Data4Diets: Building Blocks for Diet-related Food Security Analysis [en ligne]. Boston, MA, Tufts University [cité le 4 janvier 2020]. <https://inddex.nutrition.tufts.edu/data4diets>.

Kikuchi, M., Kijima, Y., Haneishi, Y. & Tsuboi, T. 2014. *A Brief Appraisal of Rice Production Statistics in Uganda. Tropical Agriculture and Development*, 58: 78–84. (aperçu des statistiques relatives à la production de riz en Ouganda; également disponible, en anglais, à l'adresse suivante: https://pdfs.semanticscholar.org/f94f/179f753d5316b39374b2b620a4521be0aa5a.pdf?_ga=2.34305313.1073017675.1578150604-674678938.1557680745).